0ᵉ ANNÉE — T. 39 N° 885 — 5 DÉCEMBRE 1938

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
PRIX DU NUMÉRO : 2 FR. 50
ABONNEMENTS : France, un an : 45 fr.
Étranger, un an : 51 ou 55 fr. selon les pays.
BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIᵉ
(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cⁱᵉ N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Les persécutions contre l'Église catholique

au XXe siècle

DISCOURS DE SA SAINTETÉ PIE XI (20 octobre 1938

Le 20 octobre, le Saint-Père a reçu en audience, à Castel Gandolfo, 300 membres du 4e Congrès international d'archéologie chrétienne qui s'est tenu à Rome du 16 au 23 octobre. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le Pape a flétri les persécutions dont est victime, de nos jours, l'Eglise catholique.

Voici, d'après l'*Osservatore Romano* du 22 octobre, le compte rendu officiel de ce discours :

Le Saint-Père remercie et félicite ses auditeurs d'être venus si nombreux.

Il voulait finalement ajouter un dernier remerciement pour la possibilité que ses chers hôtes lui ont offerte de s'adresser à un auditoire non seulement si nombreux, mais d'une si grande portée, avec la pleine confiance donc d'être bien compris, bien entendu et bien interprété, pour ce qu'éventuellement les circonstances peuvent suggérer ou imposer. Sa Sainteté sait pouvoir dire : *intelligenti loquor* devant des auditeurs habitués à contrôler tout ce qu'ils voient, lisent, entendent, habitués à ne pas approuver, sinon le vrai.

L'archéologie, objet de leur études les plus chères, s'applique à exhumer des monuments, des fragments de monuments ; elle se consacre à l'étude des textes morts depuis longtemps. Mais non pas d'aujourd'hui, ni sans aller si loin, on fait une archéologie tout autre. On appelle et l'on rappelle en effet sur la scène de la vie et de l'action des personnages et des entreprises qu'il eût été préférable de laisser dans l'oubli. Comme un vieux Père, il voulait demander pardon à ses fils, si, tandis que ceux-ci s'occupent de choses si grandes et si réconfortantes, il les appelle à considérer des choses si douloureuses.

Avec l'hypocrisie et la cruauté d'un Julien l'Apostat et d'un Néron [1].

Il s'agit d'une archéologie erronée qui exhume des figures sinistres pour faire naître encore et mettre en jeu des œuvres sinistres. L'on a voulu rappeler celle de Julien l'Apostat avec sa triste, très triste pe sécution qui, si elle n'a pas été, si elle n'a pas voul être la plus violente et la plus sanguinaire, fu cependant aussi obstinée, avec la même duplicit la même ruse. On l'a rappelée, non sans des propa gateurs et des apôtres marchant sur les traces et ave l'âme d'un Judas. En parlant ainsi, le Pape voula rappeler à l'esprit et au cœur de ses chers fils de choses dont tout récemment encore se sont occup et la presse et des discours — et non point d'irre ponsables — qui ont étonné et stupéfié le monde le monde honnête habitué aux choses honnête Cette persécution, que l'on continue à nier avec u audace vraiment incroyable devant l'évidence mêm des choses, que le Pape constate tous les jou d'après des documents toujours nouveaux, très sûr passés au crible de choses toujours nouvelles et c menaces pires, provoque un véritable, un profo chagrin ; il le disait non seulement comme Pap comme Père de la chrétienté, mais encore et à pr prement parler comme homme. En vérité, cont nuait l'auguste Pontife, la dignité humaine lui sem blait vraiment mal servie quand on en arrive exa tement où en arriva Julien, l'Apostat, bien q celui-ci n'ait pas été le premier à imputer aux chr tiens la responsabilité de la persécution par laquel il les frappait. Néron aussi l'avait fait égaleme pour l'incendie de Rome et pour la persécution q s'ensuivit.

Il arrive de même aujourd'hui, continuelleme et sans intermittences, que l'on rejette sur l fidèles, sur leur foi et sur leur conscience la cau des persécutions dont ils sont l'objet. Et, cho vraiment étrange, on est arrivé à des hauteu étranges. Parce qu'il faut dire que la persécuti même du dernier des fidèles, du dernier fils conf par Jésus-Christ à son Vicaire, frappe, afflige Pape. Or, la persécution — tel est son véritable nom — accompagnée de la fausseté de l'accusation, e montée jusqu'à la pourpre sacrée d'un haut pasteu L'affliction paternelle ne peut ne pas être, et s fils le comprenaient bien, grande et profonde.

Mais le Pape est optimiste.

Mais que les fils s'inspirent des sentiments d Père, — continuait Sa Sainteté. Le Pape est optimi et non pessimiste ; il l'est, qu'on le comprenne bie pour l'avenir, parce que le présent est ce qu'il es et comme Dieu le permet. Et le Seigneur perm

---

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par *la Documentation Catholique*.

que les hommes, pour détruire, hélas! mettent la main là où il a appuyé la sienne. Et telle est, peut-on dire, l'histoire de la pauvre humanité et des misères les douleurs humaines. L'avenir se trouve dans les mains du Créateur; de bonnes mains, puisque les grandes choses obéissent à lui et non aux hommes.

« Les grandes choses obéissent à la main de Dieu, et non à celle des hommes. »

Afin de réconforter ces chers fils, Sa Sainteté leur donnait donc une bénédiction consolante, la bénédiction de ses quatre-vingts ans: années peu nombreuses dans l'histoire d'un peuple, mais nombreuses dans la vie d'un homme, surtout à cette époque. Combien de choses il a vues; choses d'une grande histoire, et suivies et méditées au fur et à mesure de sa jeunesse à sa virilité, depuis lors jusqu'à aujourd'hui, et telles que l'expérience entière de ses quatre-vingts ans pouvait les résumer en redisant: les grandes choses obéissent à la main de Dieu et non à celle des hommes.

Grave et riche d'avertissements fut l'évocation que le Saint-Père, continuant son allocution avec vivacité d'esprit et avec une chaude éloquence, prononça devant l'auditoire ému. Hommes et événements de toutes les nations, trônes et républiques, autels dressés et cendres dispersées, guerres et paix qui ne furent point des paix, alternèrent au cours de tant de lustres pour proclamer l'inattaquable vérité que les événements n'ont pas obéi au signe et à la main des hommes, mais au signe et à la main de Dieu.

« Seigneur, que votre volonté soit faite. »

« Et maintenant vieil octogénaire — s'écriait le Pape, — Nous demandons-Nous, vraiment ému et consterné: Que pourrons-Nous encore voir? Qu'est-ce que la Providence Nous réserve de voir encore? Nous disons à Dieu continuellement que Nous lui serions très reconnaissant s'il voulait Nous accorder une bonne mort; ce serait certainement un repos pour l'ouvrier vieilli et désormais fatigué; mais Nous ne pouvons faire moins que d'ajouter comme le bon vieux saint Martin: Si Nous pouvons encore quelque chose pour le bien commun, Seigneur, que votre volonté soit faite. »

La « politique » du Pape.

« Pour le bien commun! » Voilà la politique du Pape, car c'est un mensonge — et le Saint-Père répétait encore gravement: « Mensonge, mensonge! » — c'est un mensonge, et l'on ne saurait trop le proclamer, celui qui attribue au Saint-Siège, au Pape, une autre politique que la recherche de la gloire de Dieu et du bien des âmes. Le Pape ne fait qu'une seule politique, de laquelle aucune force ne pourrait le dispenser et le détacher: donner quelque chose au bien commun. Cette politique, il l'a toujours faite et il continuera à la faire tant que Dieu lui en accordera la possibilité, la force et la grâce, « car — ajoutait-il, — c'est entièrement par sa grâce si encore à cet âge et après les péripéties que tous connaissent Nous sentons la possibilité de faire quelque chose pour cette grande famille qui s'étend à travers le monde entier et qui comprend tous les enfants que Dieu Nous a donnés ».

Le Saint-Père terminait en adressant à tous ses fils le salut paternel et l'expression de toute sa satisfaction, en les invitant à réunir cette triste archéologie à l'archéologie très noble à laquelle ils consacrent avec tant d'intelligence et de zèle leur application et leurs recherches. Des documents attestant les triomphes divins dans le passé ils auront retiré le commun réconfort, la commune espérance pour l'avenir.

C'est avec ces paroles exprimant ses vœux avec sérénité que le Saint-Père les bénissait de tout cœur, en même temps que toutes leurs œuvres, leurs activités et leurs intentions.

[Traduit par F. Bruno.]

Nous lisons dans le *Catholic Herald* du 28. 10. 38, sous le titre : « Le Pape dénonce la persécution allemande : deux versions du dernier discours du Pape... »

« La version officieuse du discours du Saint-Père fut publiée par l'Agence internationale Havas (Reuter) qui, croit-on, l'avait reçue de Mgr Pucci, chargé de presse dans les milieux romains.

» Avec le texte de cette version, l'Agence lançait la dépêche publiée par les journaux catholiques du continent. Le discours, disait l'Agence, flagellant les persécuteurs, dont les victimes sont l'Eglise, le clergé allemand, a fait une profonde impression dans les milieux qui ont eu connaissance des graves déclarations papales. Celles-ci sont à la vérité si graves que le Vatican a jugé préférable de les adoucir notablement dans la version officielle du discours.

» Pie XI, disait Havas, n'a pas seulement stigmatisé avec une rare violence les actes des ennemis du catholicisme en Allemagne et en Autriche, mais il a montré également que le pouvoir d'un homme, d'un système, a des limites dans l'espace et le temps, faisant nettement entendre que ses paroles s'adressaient au III[e] Reich et à ses dirigeants.

» L'allusion qu'il fit au sort de Napoléon III, de Bismarck et de Guillaume II est caractéristique :

« Pendant les quatre-vingts ans de Notre
» existence, dit en substance le Pape, selon
» le récit des auditeurs, Nous avons vu l'as-
» cension et le déclin de Napoléon III, de Bis-
» marck qui fut plus grand qu'un empereur,
» de Guillaume II qui entra dans la tourmente
» de la guerre pour en sortir découronné et
» prisonnier. Or, dans cette guerre ce fut la
» puissance d'improvisation qui l'emporta
» sur la puissance de préparation. »

» La seule autre différence qu'on peut relever entre la version officieuse et officielle consiste dans les allusions directes et nominatives des persécutions en Allemagne et en Autriche. »

[Traduit par J. Swift.]

LETTRE PASTORALE DES ÉVÊQUES BAVAROIS

Notre traduction a été faite sur le texte italien de la *Civiltà Cattolica* (15 octobre 1938) (1).

CHERS DIOCÉSAINS,

Parmi les épreuves et les persécutions les plus amères que notre Eglise doit souffrir dans notre patrie allemande, se trouve l'exclusion totale des Ordres religieux des œuvres éducatives et de l'enseignement. Avec une rapidité inaccoutumée, on procède de mois en mois à la suppression des éducateurs religieux et de leurs écoles, et cela dans une proportion si effrayante que l'abolition totale de toutes les écoles confessionnelles n'est plus éloignée. Mais la majeure partie de notre peuple n'est qu'à peine et insuffisamment informée de cette manière de faire préjudiciable.

C'est pourquoi, nous, évêques, nous nous sentons dans l'obligation, devant notre conscience et devant nos diocésains, d'élever une fois encore la voix et de les mettre en garde en cette heure extrême, au nom de la justice et de la paix religieuse, contre un ensemble de choses dont le terme n'est autre que l'élimination de l'Eglise et du christianisme hors de l'éducation de notre jeunesse allemande.

Les religieux et les religieuses sont exclus de l'enseignement.

Nous devons, chers diocésains, vous informer avant tout des douloureux événements de ces derniers mois. Dans 126 communes de la région bavaroise, nouvellement — du 16 août au 1er septembre, — l'instruction dans les écoles populaires [primaires] a été enlevée aux communautés conventuelles locales; 367 Sœurs enseignantes, par cette nouvelle mesure, sont restées sans travail, sans profession. Pendant des dizaines d'années, et dans certains endroits pendant près d'un siècle, les Ordres religieux ont peiné dans ces communes en faveur de la jeunesse, avec un parfait désintéressement. Soutenues par la confiance des parents et par l'amour pour les enfants, ces religieuses ont dispensé cette éducation et cette formation chrétienne, qui se transmet dans les familles de génération en génération comme un précieux héritage.

Nous pouvons demander pourquoi à ces religieuses enseignantes est fait un aussi triste sort. Il n'est personne qui puisse apporter à leur charge une faute personnelle ou soulever des doutes sur leur fidélité et leur habileté professionnelles. Une chose seulement leur est reprochée: qu'elles portent l'habit religieux et se sont consacrées et obligées, d'une manière spéciale, au service de Dieu et de la jeunesse, par des vœux sacrés. C'est seulement pour ce motif, et pour aucun autre, que les religieux sont déclarés inaptes à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse allemande. C'est seulement pour cela qu'ils sont exclus de la profession éducative, à laquelle ils se sont préparés, comme leurs collègues laïcs, par de longues études, et pour laquelle ils ont passé honorablement les examens d'Etat. Une telle manière d'agir ne doit-elle pas blesser de la manière la plus douloureuse la conscience religieuse et juridique?

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par *la Documentation Catholique*.

Suppression de toutes les écoles religieuses.

Plus de 1 200 religieuses, en l'espace d'un an et demi, depuis le 1er janvier 1937, ont été ainsi écartées de l'enseignement dans les écoles primaires publiques. A cela s'ajoute le nombre, de mois en mois croissant, de ces religieuses qui sont licenciées des asiles et des jardins d'enfants, parce que le pieux habit de l'éducation chrétienne doit être banni de ces établissements assurant le premier développement de l'enfance. Viennent ensuite ces Sœurs à qui il n'est plus permis de préparer les jeunes filles à leurs futurs devoirs de femmes d'intérieur et de mères, en leur fournissant des connaissances utiles, dans les écoles de couture, de travail manuel et d'économie domestique. Comment peut être compris et justifié un pareil procédé, sous le signe de la nouvelle solidarité nationale? De l'exclusion des Sœurs hors des écoles primaires, on a voulu alléguer pour justification le motif que ces écoles sont la propriété de l'Etat et des communes, sur qui pèse leur maintien; pour cette raison, le licenciement des maîtres qui sont des religieux ne violerait pas les droits des Ordres religieux. Et cependant, à Pâques de cette année, a été ordonnée d'un seul coup, par le ministre bavarois de l'Instruction, la fermeture ou la réduction graduelle de 84 écoles religieuses, 64 féminines et 20 masculines (toutes écoles moyennes), qui étaient entièrement la propriété des Ordres eux-mêmes. Depuis déjà un certain temps on avait préparé le coup décisif par des dispositions qui accablèrent les couvents de charges sur charges et de mortifications sur mortifications, sans que ceux-ci se montrassent affaiblis dans leur fidélité et dans leur esprit de sacrifice. Ainsi, l'année dernière, par une ordonnance gouvernementale, on a interdit aux enfants des employés de l'Etat et des entités publiques la fréquentation de ces écoles claustrales. La disposition prise maintenant signifie la destruction de toutes les écoles moyennes religieuses de la Bavière. Pour justifier une telle sentence de condamnation, on n'a pas apporté aux communautés religieuses un autre motif que celui-ci : désormais l'on n'a plus besoin de leurs écoles. Et pourtant, comme, presque partout, faisaient défaut les locaux nécessaires pour les élèves, environ 16 000, les communes furent obligées de construire rapidement des écoles, et autorisées par une loi spéciale à prendre possession du siège et des locaux des écoles conventuelles, en cas de nécessité, même par l'expropriation forcée. Nous demandons de nouveau comment une telle spoliation se concilie avec les principes moraux de la justice et de l'honnêteté.

De même, l'argument des maîtres laïcs en chômage n'a plus de consistance aujourd'hui, car dans les écoles primaires et moyennes se présente un tel manque de maîtres laïcs que l'œuvre didactique ordinaire est en danger et que l'on doit craindre un recul des avantages scolaires. Avec tout cela, des centaines et des centaines de maîtres religieux, professionnellement bien formés, sont mis de côté. Le budget de l'Etat et des communes se trouve donc alourdi de dépenses annuelles plus considérables, représentant plusieurs millions.

Par là l'on démontre que la suppression des écoles religieuses et le fait d'écarter les maîtres religieux représentent à tous égards un dommage, une injustice, une ingratitude.

Contre la calomnie.

Les écoles des religieux ont été des foyers de formation chrétienne et allemande.

Il a été déclaré officiellement, il y a peu de temps, qu'il n'y avait rien à opposer à la dignité personnelle et à l'habileté professionnelle des religieux écartés, ni à l'œuvre réalisée par leurs écoles dans le passé, mais qu'ils devaient — c'est ce qu'on déclare — être écartés par le présent règlement éducatif ; et cela, parce que, en raison de leurs vœux religieux, ils ne pouvaient pas correspondre, dans l'éducation de la jeunesse, aux exigences doctrinales de l'Etat présent.

Sous ce rapport, nous évêques, nous avons à déclarer ce qui suit : L'Eglise et ses Ordres, dans l'éducation de la jeunesse, ont été guidés, toujours et partout, par le précepte de Notre-Seigneur : « Donnez à l'Etat ce qui est à l'Etat ; donnez à Dieu ce qui est à Dieu ». Fidèles à ce commandement, ils ont satisfait consciencieusement, dans les écoles et dans l'éducation, à toutes les conditions que l'Etat impose légitimement à l'éducation de la jeunesse allemande, pour l'avantage du bien commun et des devoirs nationaux présents. Et précisément les écoles conventuelles, comme sièges d'une formation vraiment catholico-chrétienne de la jeunesse, ont également assuré l'éducation de la conscience patriotique, civile et sociale, selon l'esprit du dogme et de la morale chrétienne ; et cela avec un zèle particulier. Une jeunesse formée dans la fidélité à sa propre Foi s'acquittera avec force et fidélité de ses devoirs naturels envers la Nation et envers l'Etat, spécialement à l'heure du sacrifice. De cette manière les écoles des religieux, dès le commencement de l'école allemande, se sont montrées des foyers de formation chrétienne et allemande dans notre patrie. N'est-ce pas une contradiction intolérable qu'aujourd'hui ces écoles doivent être supprimées dans notre patrie, ainsi qu'il est arrivé très récemment dans les pays bolchevicks, et cela à une heure où le peuple allemand considère comme son devoir mondial de lutter contre le bolchevisme antichrétien et fait appel au monde chrétien comme allié dans cette défense ? Jusqu'à quand l'Etat voudra-t-il rejeter la coopération de l'Eglise et de ses Ordres religieux dans la présente tâche allemande, qui est la lutte contre le bolchevisme ?

Que devient le Concordat ?

Dans le Concordat avec le Reich, le Reich allemand a pris l'engagement de conserver d'une manière durable et de consolider la coopération pacifique de l'Eglise, en particulier sur le terrain commun de l'éducation de la jeunesse allemande, et à cette fin il a fait une triple promesse, fondée sur la loyauté et la bonne foi, à savoir : 1° Que les Ordres de l'Eglise catholique pourront légitimement, dans le cadre des lois générales, fonder et diriger des écoles privées ; 2° que ces écoles de religieux ont les mêmes droits que les écoles de l'Etat, pourvu qu'elles s'en tiennent aux programmes de l'Etat lui-même ; 3° que pour l'accès des religieux à l'enseignement, et pour leur nomination dans les écoles primaires et moyennes, restent en vigueur les dispositions générales, ce qui revient à dire qu'il n'y aura aucune loi d'exception.

En rappelant ces solennelles promesses contractuelles, conformément à la teneur de l'art. 25 du Concordat du Reich (1), nous vous demandons, chers diocésains, si la manière de procéder contre nos Ordres, dont nous vous avons informés, si le licenciement en masse, hors de nos écoles, de plus de 1 200 Sœurs, la suppression de toutes les écoles moyennes, masculines et féminines, tenues par des religieux, l'expulsion des religieux hors de tous les établissements d'éducation et d'enseignement — en commençant par les jardins d'enfants — est conciliable avec les promesses concordataires univoques, avec la fidélité contractuelle allemande, avec le bien du peuple allemand, avec le droit de l'Eglise et des parents à l'éducation chrétienne de la jeunesse.

(1) En voir le texte intégral dans *la Documentation Catholique*, t. 30, n° 672.

« Nous demandons la justice pour nos Ordres religieux. »

Dans la conscience de notre devoir et de notre responsabilité devant Dieu, devant nos contemporains et nos descendants, nous demandons une fois encore la justice pour nos Ordres religieux, la paix et la liberté pour leur action et pour l'éducation chrétienne de la jeunesse. Et c'est pourquoi, à vous chers diocésains, nous demandons aujourd'hui, dans cette grande nécessité, d'unir vos prières aux prières que, chaque dimanche, le prêtre de l'autel fait monter vers le ciel au nom de toute la communauté : « Nous te prions, ô Seigneur, de prendre sous ta protection constante notre pâtrie : illumine ses gouvernants de la lumière de ta sagesse ; fais-leur connaître tout ce qui est utile au bien-être de la nation, et accomplir avec ta force ce qui est juste. Amen. »

[Traduit par F. Bruno.]

L'Annuaire général catholique. (Nouvelle édition juillet 1938.) Préface d'Henry Reverdy, assesseur laïque de l'Action catholique française. — Un vol. 25 × 16 cm. de 2 050 pages. Prix, 150 francs ; franco, 160 francs. Lethielleux, Paris.

Cet annuaire qui est rigoureusement à jour contient : *Les diocèses de France, des colonies, protectorats et pays sous mandats, la liste des membres du clergé en exercice et en retraite, la nomenclature des établissements d'enseignement primaire, secondaire, supérieur et technique*, le nom des professeurs attachés à ces établissements, *un état des communautés d'hommes et de femmes et des œuvres* établies dans chaque paroisse, principalement des œuvres sociales et familiales. Les éditeurs de l'annuaire ont cherché à donner les renseignements les plus précis sur les œuvres et leurs conditions de fonctionnement (tarifs, heures d'ouverture, etc.). *Une table générale des paroisses de France* avec indication du diocèse, de la poste, du binage s'il y a lieu.

On peut ainsi trouver en un seul volume une documentation qui jusqu'à présent était dispersée en de trop nombreux ouvrages. Clairement disposé au point de vue typographique, l'annuaire est d'une consultation facile. Et c'est la première fois qu'un annuaire donne au clergé, aux hommes d'œuvres, au public, une vue d'ensemble de l'activité catholique en France, *un tableau permanent de l'Action catholique*.

Quatre améliorations sur l'édition précédente :

1° Tableau des postes de mission dans les colonies, protectorats et mandats français.

2° Liste complétée en tête de chaque diocèse des communautés d'hommes et de femmes et liste des maisons mères.

3° Renseignements considérablement augmentés sur les communautés et les œuvres.

4° Répertoire des principaux fournisseurs des groupements catholiques.

Rappelons que *l'Annuaire général catholique* a été approuvé par S. S. Pie XI, par LL. EEm. les cardinaux Lépicier, Liénart, Maurin, Verdier, par de nombreux archevêques, évêques et personnalités catholiques.

Mouvement de la population en France

Population, mariages, divorces, naissances, décès par départements

ANNÉE 1937

DÉPARTEMENTS	Population légale le 8 mars 1936.	Mariages.	Divorces.	Naissances d'enfants déclarés vivants.	Mort-nés.	Décès au total.	Dont décès de moins d'un an.	Excédents des naissances ou des décès (1).
Ain	316 710	1 893	122	4 163	102	5 175	265	— 1 012
Aisne	484 647	3 068	359	8 289	307	7 246	485	1 043
Allier	368 778	2 046	146	4 596	156	6 015	238	— 1 419
Alpes (Basses-)	85 090	528	29	975	48	1 308	59	— 333
Alpes (Hautes-)	88 210	552	31	1 286	43	1 292	78	— 6
Alpes-Maritimes	513 714	3 206	371	5 265	324	6 597	304	— 1 332
Ardèche	272 698	1 738	47	3 954	172	4 520	381	— 566
Ardennes	288 632	1 918	192	4 961	184	4 444	331	517
Ariège	155 134	812	32	1 624	70	2 584	113	— 960
Aube	239 563	1 485	208	3 872	119	3 856	312	16
Aude	285 115	1 559	95	3 392	110	4 214	171	— 822
Aveyron	314 682	1 852	63	4 607	173	4 788	342	— 181
Belfort (territoire de)	99 497	721	60	1 580	59	1 220	73	360
Bouches-du-Rhône	1 224 802	6 892	678	12 206	504	13 994	714	— 1 788
Calvados	404 901	2 716	272	7 599	257	7 147	601	452
Cantal	190 888	1 069	47	3 086	90	2 964	269	122
Charente	309 279	1 773	156	4 527	162	5 148	298	— 621
Charente-Inférieure	419 021	2 684	243	6 198	230	6 760	375	— 562
Cher	288 695	1 694	119	3 615	140	5 005	172	— 1 390
Corrèze	262 770	1 415	78	3 307	100	3 905	246	— 598
Corse	322 854	1 127	82	3 272	142	2 806	251	466
Côte-d'Or	334 386	1 950	150	4 987	145	5 297	262	— 310
Côtes-du-Nord	531 840	3 674	97	9 343	342	9 006	758	337
Creuse	201 844	1 027	49	2 293	54	3 510	144	— 1 217
Dordogne	386 963	2 246	187	5 189	179	6 243	303	— 1 054
Doubs	304 812	2 218	127	5 346	226	4 332	316	1 014
Drôme	267 281	1 641	138	3 436	129	4 415	196	— 979
Eure	303 829	1 834	248	5 058	155	4 939	384	119
Eure-et-Loir	252 690	1 519	1[illegible]6	4 123	124	4 002	258	121
Finistère	756 793	5 397	121	13 494	474	11 168	802	2 326
Gard	395 299	2 339	143	4 745	225	5 702	290	— 957
Garonne (Haute-)	458 647	2 596	247	5 696	213	7 421	311	— 1 725
Gers	192 451	983	55	2 453	95	3 250	138	— 797
Gironde	850 567	5 361	607	10 602	412	13 638	617	— 3 036
Hérault	502 043	2 730	173	5 807	240	7 358	268	— 1 551
Ille-et-Vilaine	565 766	3 984	141	10 692	408	9 966	801	726
Indre	245 622	1 371	90	3 354	105	3 878	176	— 524
Indre-et-Loire	343 276	2 127	182	5 262	203	5 316	267	— 54
Isère	572 742	3 5[illegible]9	269	7 795	283	9 019	486	— 1 224
Jura	220 797	1 403	79	3 209	133	3 460	214	— 251
Landes	251 436	1 428	48	3 098	102	3 870	162	— 772
Loir-et-Cher	240 481	1 476	107	3 715	111	3 800	190	— 85
Loire	650 226	4 217	324	9 109	350	10 470	690	— 1 361
Loire (Haute-)	245 271	1 479	43	3 558	116	4 062	369	— 504
Loire-Inférieure	659 428	4 478	280	10 843	399	11 452	599	— 609
Loiret	343 865	2 145	151	4 971	163	5 487	248	— 516
Lot	162 572	827	42	1 942	81	2 977	141	— 1 035
Lot-et-Garonne	252 761	1 417	109	3 479	110	4 161	182	— 682
Lozère	98 480	524	20	1 457	48	1 406	115	51
Maine-et-Loire	477 690	2 752	154	8 259	237	8 180	473	79

(1) Le signe — indique un excédent de décès.

DÉPARTEMENTS	Population légale le 8 mars 1936.	Mariages.	Divorces.	Naissances d'enfants déclarés vivants.	Mort-nés.	Décès au total.	Dont décès de moins d'un an.	Excédents des naissances ou des décès (1).
Manche	438 539	2 929	151	9 136	301	7 316	599	1 820
Marne	410 238	2 745	250	6 961	283	6 293	503	668
Marne (Haute-)	188 471	1 173	74	3 238	103	3 271	222	— 33
Mayenne	251 348	1 623	55	4 873	170	4 247	339	626
Meurthe-et-Moselle	576 041	4 127	281	10 475	373	8 648	709	1 827
Meuse	216 934	1 276	96	3 549	129	3 476	248	73
Morbihan	542 248	3 733	87	10 549	402	9 391	834	1 158
Moselle	696 246	5 439	244	12 943	413	8 367	902	4 576
Nièvre	249 673	1 426	84	3 242	99	4 409	190	— 1 167
Nord	2 022 167	13 579	1 172	32 783	1 197	28 101	2 315	4 682
Oise	402 569	2 535	311	6 821	222	6 653	509	168
Orne	269 331	1 609	140	4 942	152	4 888	305	54
Pas-de-Calais	1 179 467	8 647	647	23 034	907	15 674	1 984	7 360
Puy-de-Dôme	486 103	2 638	179	5 944	244	8 386	381	— 2 442
Pyrénées (Basses-)	413 411	2 579	97	6 203	213	6 301	380	— 98
Pyrénées (Hautes-)	188 604	1 136	35	2 511	100	3 042	142	— 531
Pyrénées-Orientales	233 347	1 386	101	2 498	80	3 194	175	— 696
Rhin (Bas-)	711 830	5 252	278	11 639	294	9 421	720	2 218
Rhin (Haut-)	507 551	3 382	274	7 252	247	6 773	417	479
Rhône	1 028 379	6 041	739	12 896	425	14 548	952	— 1 652
Saône (Haute-)	212 829	1 451	68	3 273	101	3 591	237	— 318
Saône-et-Loire	525 676	3 214	190	7 488	271	8 472	466	— 984
Sarthe	388 519	2 485	225	7 308	290	6 527	580	781
Savoie	239 010	1 398	67	3 617	113	3 847	250	— 230
Savoie (Haute-)	259 961	1 642	60	4 047	137	4 089	245	— 42
Seine	4 962 967	41 327	6 151	61 432	3 017	64 563	3 682	— 3 131
Seine-Inférieure	915 628	7 026	875	16 588	639	14 259	1 140	2 329
Seine-et-Marne	409 311	2 578	240	5 811	192	6 391	376	— 580
Seine-et-Oise	1 412 384	8 763	959	16 499	653	20 205	894	— 3 706
Sèvres (Deux-)	308 841	1 850	88	5 327	156	4 586	300	741
Somme	467 479	2 848	342	7 713	245	7 609	535	104
Tarn	297 871	1 566	62	3 740	156	4 454	198	— 714
Tarn-et-Garonne	164 629	868	56	2 169	85	2 807	128	— 638
Var	398 662	2 469	263	4 925	190	5 619	280	— 694
Vaucluse	245 508	1 585	155	3 436	204	3 871	190	— 435
Vendée	389 208	2 305	66	7 322	206	5 935	399	1 387
Vienne	306 820	1 831	94	4 857	157	4 702	265	155
Vienne (Haute-)	333 589	1 962	116	4 030	124	4 918	194	— 888
Vosges	376 926	2 714	145	6 603	242	6 045	448	558
Yonne	271 685	1 545	159	3 500	117	4 941	215	— 1 441
France entière	41 905 538	274 122	23 614	616 863	23 006	628 603	40 084	— 11 740
1er trimestre	»	55 001	5 206	158 605	6 020	177 671	12 605	— 19 066
2e trimestre	»	77 269	6 394	158 602	6 026	156 741	10 296	1 861
3e trimestre	»	70 541	6 077	153 943	5 500	136 727	8 837	17 216
4e trimestre	»	71 311	5 937	145 713	5 460	157 464	8 346	— 11 751

(1) Le signe — indique un excédent de décès.

[Chiffres extraits du **Journal Officiel**, 5 juin 1938, Annexe.]

Situation démographique de la France

PREMIER SEMESTRE 1938

	Mariages.	Divorces.	Naissances d'enfants déclarés vivants.	Mort-nés.	Décès au total.	Excédents des naissances ou des décès (1).
1er trimestre	54 639	5 281	157 253	5 804	192 937	— 35 684
2e trimestre	75 900	6 626	156 733	5 893	164 459	— 7 726

(1) Le signe — indique un excédent de décès.

[Chiffres extraits du **Journal Officiel**, 20 novembre 1938, Annexe.]

Résultats comparatifs pour quelques pays étrangers

Excédent annuel des naissances sur les décès.

ANNÉES	France. (a)	Allemagne (b)	Autriche. (a)	Italie.	Hongrie.	Pologne.	Roumanie. (c)	Angleterre et Galles.	Danemark.	Suède.	Norvège.	Tchéco-slovaquie.	Suisse.	Pays-Bas	Belgique.	Espagne
1° Nombres absolus en milliers.																
1913	58,9	819	39,0	459	90,2	»	118	377	37,1	53,5	29,0	»	34,3	98	61,8	169
1920	162,5	667	23,9	476	79,7	140	125	492	38,4	60,4	35,2	106	25,2	111	61,2	128
1921	118,7	700	40,7	476	85,4	322	248	390	42,6	54,2	33,9	157	31,3	113	60,4	193
1922	72,1	524	37.5	467	75,9	428	237	293	34,2	40,6	30.4	148	26,0	102	47,0	215
1923	95,6	440	47,0	481	79,7	521	236	313	36.7	45,0	30,2	170	29,6	115	56,0	213
1924	74,6	512	44,1	462	53,8	481	240	257	35.4	37,0	27,2	147	24,5	111	54,1	222
1925	62,2	548	40,9	439	93,3	544	244	238	34,7	35,4	23.6	140	24.7	106	52,1	212
1926	54,7	494	28.2	414	89,6	456	235	241	32,5	30.7	24,2	129	25,7	104	45,2	243
1927	68,3	405	19,4	451	67,9	433	210	170	27,7	20,8	19,0	105	20,3	97	38,5	216
1928	75,3	443	20,7	427	78,2	487	272	200	29,9	24,6	19,6	118	21,5	105	41,1	253
1929	— 8,6	341	14,7	370	62,6	475	223	111	25,8	17,4	16,3	101	18,6	94	25,4	246
1930	101,1	417	22,1	516	85,4	534	279	193	28.1	22,4	18.3	126	22,9	111	43,9	266
1931	54,8	306	12,8	417	62,0	471	227	140	23,7	14,0	15,3	106	18,8	100	40,5	240
1932	62,6	279	8,8	3[illegible]	48,4	448	263	130	24,9	18,3	15,3	102	18,7	105	36,6	282
1933	18,3	233	7,1	4[illegible]	64,0	402	250	84	24.5	15,3	13,2	82,5	20.3	99	27,4	273
1934	43,8	472	5,5	4[illegible]	65,2	402	222	121	27,1	15,1	14,3	81.5	20,5	102	31,8	249
1935	— 17,9	469	— 3,0	4[illegible]	52,5	406	183	122	24,4	13,0	12.5	66,8	16.2	97	21,2	248
1936	— 12,1	4[illegible]3	— 0,7	3[illegible]	52,4	409	227	110	25,5	13,8	13,1	62.3	17.3	97	20,5	»
1937	— 11,7	482	— 4,[illegible]	375	51,0	374	»	101	»	»	14,5	60,3	15,2	95	20,4	»
2° Proportions pour 10 000 habitants.																
1901-1905	18	149	84	106	»	»	141	121	142	106	141	»	101	155	107	92
1906-1910	7	141	75	115	»	»	144	116	145	111	124	»	100	152	87	92
1911-1913	9	118	61	124	115	»	176	102	133	98	121	»	90	150	73	89
1920	42	108	37	131	100	53	80	131	125	103	133	78	65	162	83	62
1921	30	112	62	129	106	118	158	103	129	91	127	115	81	163	80	91
1922	18	86	57	125	94	155	149	76	103	68	112	108	67	145	63	100
1923	24	71	72	127	97	185	146	81	110	75	112	123	76	161	72	98
1924	18	82	67	116	65	167	146	66	105	61	100	104	63	153	69	102
1925	16	88	62	1[illegible]0	112	185	146	61	102	58	86	99	63	144	67	97
1926	14	78	42	103	107	153	139	62	95	52	88	90	65	140	57	110
1927	17	64	29	112	80	143	123	43	81	34	69	73	51	129	48	97
1928	19	70	31	104	92	159	157	50	86	40	70	82	54	137	52	113
1929	— 2	53	22	91	73	153	127	29	74	30	58	69	46	121	31	109
1930	24	64	33	126	99	170	156	49	81	37	64	86	56	140	54	115
1931	13	48	19	101	71	147	125	35	66	23	54	71	46	125	50	101
1932	15	43	13	91	55	138	142	33	70	29	54	69	46	130	44	119
1933	4	35	11	100	73	123	133	21	67	25	46	55	50	120	34	113
1934	10	71	8	101	74	121	117	30	74	25	50	55	49	123	38	103
1935	— 5	71	— 4	94	59	121	95	30	67	21	44	43	39	115	26	100
1936	— 3	72	— 1	86	58	120	117	27	68	22	45	41	42	114	25	»
1937	— 3	71	— 7	86	56	109	»	25	»	»	50	39	37	110	24	»

(a) Territoire actuel.
(b) Sans l'Alsace-Lorraine depuis 1913: sans la Sarre de 1921 à 1932.
(c) Nouveau territoire depuis 1920.

[Chiffres extraits du **Journal officiel**, 5 juin 1938, Annexe.]

Comparaison avec le mouvement de la population allemande

PREMIER TRIMESTRE 1937-1938

PAYS	Mariages.		Naissances.		Décès.		Excédents des naissances (1).	
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
France	55 001	54 639	158 605	157 253	177 671	192 937	— 19 066	— 35 684
Allemagne (2)	127 128	125 796	351 619	363 227	257 503	233 521	94 116	129 706

(1) Le signe — indique un excédent de décès.
(2) Les chiffres concernent le Reich, y compris l'Autriche.

[Les chiffres pour l'Allemagne sont empruntés à la **Revue de l'Alliance nationale**, octobre 1938.]

Élections sénatoriales

Les collèges sénatoriaux de trente départements (Ain à Gard), d'Alger, de la Guadeloupe et de la Réunion ont voté le dimanche 23 octobre pour désigner les 96 sénateurs de la série A qui siégeront au Luxembourg à partir de janvier 1939. Le même jour, une 97[e] élection a eu lieu en Haute-Savoie (Série B) pour pourvoir au remplacement de M. Martin-Binachon, sénateur radical-socialiste, décédé.

Voici la statistique communiquée par le ministère de l'Intérieur après les trois tours de scrutin :

Sièges à pourvoir: 97 (*compris celui de Haute-Loire*).
Résultats obtenus: 97. — *Sièges pourvus:* 97.

U. R. D.	27
Républicains de gauche	10
Radicaux indépendants	9
Radicaux socialistes	41
Républicains socialistes	4
U. S. R.	2
S. F. I. O.	4
TOTAL	97

Pertes :

Radicaux socialistes	6
Radicaux indépendants	1
Républicains socialistes	4

Gains :

S. F. I. O.	1
U. S. R.	1
U. R. D.	9

La dernière statistique officielle.

Voici la dernière statistique communiquée par le ministère de l'Intérieur, où sont chiffrés les gains et les pertes.

Dans le tableau ci-dessous le premier chiffre indique le nombre des sortants, y compris le siège de la Haute-Loire, hors série; le deuxième celui des élus; le troisième les gains; le quatrième les pertes, et le cinquième la différence en plus ou en moins.

Républicains	15	23	8	0	+ 8
Républicains de gauche	9	11	3	1	+ 2
Radicaux indépendants	24	17	2	9	— 7
Socialistes indépendants	2	0	0	2	— 2
Radicaux et rad.-soc.	42	38	3	7	— 4
Union social. et républ.	2	4	2	0	+ 2
Socialistes (S. F. I. O.)	3	4	2	1	+ 1
TOTAUX	97	97	20	20	

A noter que, sur les 12 sénateurs de la série A qui avaient voté le projet de loi tendant à accorder des pouvoirs spéciaux au deuxième Cabinet Léon Blum, 7 ont été battus : MM. Bergeon et Pujes (Bouches-du-Rhône), Mauger (Cher), Valette et Lisbonne (Drôme), Maurice Viollette et Benoist (Eure-et-Loir) (1).

(1) D'après *le Temps* (25. 10. 38).

Recul du Front populaire.

De M. JEAN GUIRAUD, dans *la Croix* (25-10-38):

Les élections sénatoriales d'hier marquent un recul sensible des partis du Front populaire. Le gouvernement, dont les appréciations sont souvent favorables aux partis de gauche, en vertu d'une tradition des temps de la Concentration républicaine, constate lui-même que les candidats nationaux ont gagné 10 sièges qui, au nombre de 9, ont été conquis par l'Union démocratique républicaine (URD); ce qui fait pour les nationaux, sur le total des sièges pourvus (97), une avance de 10 pour 100.

Cette avance serait assurément plus considérable si, au lieu d'élections sénatoriales, il s'était agi d'élections de députés. Le corps électoral du Sénat est ancien, puisqu'il est l'émanation de Conseils municipaux et de Conseils généraux élus il y a plusieurs années; il ne représente donc pas exactement l'opinion publique d'aujourd'hui. Les gains des modérés d'hier marquent plutôt la conversion d'un certain nombre d'électeurs sénatoriaux que l'expérience du Front populaire, et surtout l'alerte de septembre dernier, a ramenés de gauche à droite, tandis que d'autres en sont encore restés à des sentiments que leurs électeurs ne partagent plus. Malgré cela, l'avance des nationaux est réelle et permet de leur présager une avance beaucoup plus grande aux prochaines élections législatives.

Parmi les sénateurs radicaux de Front populaire qui restent sur le carreau, nous sommes heureux de voir des radicaux de marque, par exemple M. Viollette dont on n'a pas oublié le rôle néfaste en Algérie et les passions anticléricales, et qui a été battu à 100 voix de majorité par un républicain de gauche ; M. Mauger, l'un des représentants les plus autorisés de la laïcité primaire, battu dans le Cher; M. Lisbonne, qui s'est maintes fois signalé par son fanatisme anticlérical, battu dans la Drôme.

Les socialistes s'étaient flattés de pratiquer une importante brèche dans ce Sénat qui, dans une certaine mesure, leur a tenu tête et leur a fait la cruelle injure de renverser M. Blum, leur grand homme. Ils n'ont gagné qu'un seul siège, celui de M. Dormoy, dans l'Allier, et encore par la grâce de ces communistes qui ne cessent, par ailleurs, de les injurier. L'ancien ministre du Cabinet Blum a été élu à 53 voix de majorité contre M. Régnier avec l'appoint de 65 voix communistes.

Les radicaux-socialistes et les républicains socialistes qui restent fidèles au Front populaire ont été le plus souvent remplacés par des radicaux indépendants qui, dans leurs votes au Sénat et dans leurs déclarations électorales, ont réprouvé les erreurs de la politique intérieure et extérieure imposée par la majorité de la Chambre. A Alger, M. Duroux n'a gardé que 188 voix sur les 340 qui l'avaient élu, et il a été remplacé heureusement par M. Mallarmé, républicain de gauche; et cela encore accentue le retour du Sénat vers une politique de sagesse et de modération et souligne l'échec du Front populaire dans son ardent désir de pénétrer sérieusement la Haute Assemblée.

Il nous est agréable de constater le retour à la modération de certaines provinces qui avaient incliné quelque temps à gauche. Ce sont deux candidats excellents : MM. Queinnec et Lejeune, qui dans le Finistère sont arrivés les premiers, avec 694 le premier, 707 le second, suivis de près par M. du Fretay qui gagne son siège sur les radicaux ; ils s'inscrivent tous trois à la Fédération républicaine, le parti qui marque la plus grande hostilité au Front populaire. Pour être moins accentuée, l'amélioration des Côtes-du-Nord est réelle, puisqu'un radical indépendant a enlevé un siège au Front populaire. La Bretagne se ressaisit.

Il en est de même de la Normandie. L'Eure qui, dans de précédents scrutins, avait incliné vers le radicalisme envoie au Sénat une représentation excellente, regagnant sur trois sièges deux sièges que des catholiques y avaient perdus, et nous sommes particulièrement heureux de la brillante rentrée au Sénat de M. Josse qui, battu par 483 voix en 1929, a été élu hier par 591 voix.

Dans l'Eure-et-Loir, sur trois sièges, les modérés en gagnent deux à une forte majorité puisqu'ils sont élus, l'un par 403 voix, l'autre par 390, alors que l'ancien ministre radical-socialiste et Front populaire reste sur le carreau avec 305 voix.

Dans les départements où les radicaux-socialistes et les sénateurs du Centre gardent leurs sièges, les premiers perdent des voix, les seconds en gagnent ; je n'en veux pour preuve que les élections de deux départements que je connais bien : l'Aude et le Doubs.

Dans le premier, la politique versatile de M. Albert Sarraut, malgré sa qualité de ministre de l'Intérieur et le soin tout particulier qui lui fait choisir les préfets de son département, lui a fait perdre 79 voix sur son élection en 1929 ; il avait obtenu alors 618 voix ainsi que son frère Maurice, tandis que, hier, il n'en a eu que 539, distancé d'une quarantaine de suffrages par ses propres colistiers. Dans le Doubs, au contraire, les trois sénateurs sortants d'Union nationale sont élus par 618 voix, alors qu'en 1929 ils l'avaient été par 528 ; tandis que les candidats radicaux, qui avaient obtenu environ 300 voix en 1929, sont tombés hier à 188, les socialistes leur en ayant pris une bonne partie.

Ces résultats sont encourageants, venant surtout d'un scrutin à retardement institué pour freiner les mouvements de l'opinion. Que la situation lamentable dans laquelle le Front populaire a mis la France en deux ans ouvre de plus en plus les yeux aux électeurs !

La situation demeure grave et le redressement qui s'impose sera très difficile, car il est bien plus facile de faire le mal que de le guérir, et la convalescence de la France sera d'autant plus longue que sa maladie a été brusque. Nous venons de traverser une terrible crise dont nous nous sommes tirés péniblement et qui pourrait recommencer. Qu'on ne puisse pas dire de nous : « Passé le danger, passé le saint ! » Et gardons-nous de glisser dans la politique facile qui accepte tous les abandons et est incapable de toute réaction, et pour cela engageons-nous résolument dans une politique nouvelle, diamétralement opposée à celle que les élections d'hier ont condamnée.

JEAN GUIRAUD.

Déclaration du comte de Paris

Le vendredi matin 21 octobre, le comte de Paris, malgré la loi qui tient en exil la famille royale, est venu en avion dans un village, près de Pontoise. Il a fait à certains membres de la Presse, convoqués par la comtesse de Paris et conduits en voitures automobiles par des chemins compliqués, une déclaration. Nous en donnons ci-après le texte qui a été reproduit par plusieurs quotidiens parisiens [notamment *Journal des Débats, Ordre, Croix, Action Française*, 22. 10. 38 (1)], d'après *le Courrier royal*, organe officiel de propagande et de liaison de la Maison de France (5. 11. 38) :

— *Vous êtes certainement déçus de me rencontrer au lieu et place de la comtesse de Paris dont on vous avait annoncé la venue. Je m'excuse de ce subterfuge qui était nécessaire pour que je sois certain de vous trouver tous autour de moi. Sans l'ombre d'une hésitation, je suis venu à vous. Je sais que vous ne direz rien qui puisse trahir ma présence en France avant*

(1) De *l'Action Française* (14. 11. 38), sous le titre « Rectification nécessaire » :

Au lendemain du dernier manifeste de S. A. R. Mgr le comte de Paris, de petites feuilles anonymes ont été envoyées à un certain nombre de nos amis pour répandre une version aussi absurde que fantaisiste des conditions dans lesquelles *l'Action Française* n'avait pas été représentée à la lecture de ce manifeste.

Nous nous sommes contentés de répondre à cette manœuvre par une autre petite feuille dactylographiée disant exactement ce qui s'était passé, feuille mise à la disposition de nos amis.

Mais, depuis, le dernier numéro du *Courrier Royal* a présenté les choses d'une façon qui, pour être différente de la version anonyme, n'en appelle pas moins une rectification. Il écrit, en effet :

« Nous regrettons vivement que, seuls, deux journaux, *L'Action Française* et *Le Petit Journal*, convoqués par les mêmes voies que les autres grands quotidiens parisiens, n'aient pas jugé utile de nous déléguer un membre de leur rédaction. »

Cette affirmation nous oblige à rendre publique la teneur de notre note dactylographiée :

« Des bruits absurdes et mensongers ont été mis en circulation au sujet des journaux invités ou non à recueillir les déclarations récentes de S. A. R. Mgr le comte de Paris.

» Pour *l'Action Française*, voici ce qui s'est passé.

» Contre tous les usages de la presse, ni les directeurs, ni le rédacteur en chef, ni même le secrétaire de la rédaction, n'ont reçu d'invitation destinée au journal et sur laquelle il leur aurait appartenu de désigner un envoyé.

» Une démarche directe a été faite par le secrétaire du *Courrier Royal* auprès d'un rédacteur de *l'Action Française* qui en a très correctement référé à ses chefs. Ceux-ci

d'avoir regagné vos salles de rédaction. A ce moment, c'est-à-dire vers 3 heures environ, je serai de nouveau sur la terre d'exil. Ma confiance dans votre probité professionnelle, vous ne la trahirez pas.

J'ai une seconde demande à vous adresser : c'est de ne jamais dévoiler l'endroit où vous êtes réunis, même si, par des recoupements, vous parveniez à le savoir. Ma déclaration, je pourrais vous la faire parvenir par la voie normale. Vous comprendrez la portée de ce geste exceptionnel et pourquoi j'ai voulu la lire moi-même sur le sol de ma patrie pour la faire parvenir plus directe, plus forte et plus résistante à tous les Français.

Le comte de Paris a ensuite donné lecture de cette déclaration :

« Un avertissement que nul calcul n'entache » [1].

Comme Français placé par naissance en dehors des intérêts et des idéologies de partis, comme homme averti des réalités politiques européennes, comme prince de la Maison de France passionnément attaché au bonheur et au salut de la patrie et de son peuple, j'ai conscience de devoir faire entendre ma voix au pays.

Je conjure les Français d'écouter cet avertissement que nul calcul n'entache.

Au lendemain de notre défaite pacifique, du désarroi des hommes et des idées, des passions d'une opinion publique trompeusement informée, un obscur sentiment se dégage. La France serait-elle devenue une nation de second ordre ? Cruelle révélation vingt ans après Versailles.

Capitulation de la France.

Cette capitulation, a-t-on dit, nous a épargné un désastre. Non seulement le « diktat » allemand est une humiliation sans précédent dans notre histoire, mais il se traduit par un affaiblissement nouveau de nos positions stratégiques ; pesant tous mes mots, je dis cependant que le gouvernement ne pouvait s'en tirer à meilleur compte. Le bluff à la résistance, dans notre situation matérielle, eût été tout aussi criminel que la guerre elle-même... Il est des faits que j'estime ne pouvoir rendre publics.

Les responsabilités des mécanismes politiques sont telles que je ne veux pas revenir sur le passé ni accabler les hommes, mais seulement faire le point.

Bilan et perspectives.

Bilan et perspectives offrent un passif lourd et des espoirs précaires.

De Versailles à Munich, vingt ans et 350 milliards de francs actuels dépensés pour la défense nationale ! Que ces chiffres et ces dates se gravent dans toutes les mémoires.

Depuis vingt ans, les deux principes directeurs de notre politique étrangère sont l'assistance mutuelle et l'encerclement de l'Allemagne. Seule, une force militaire *offensive* pouvait servir d'instrument à cette diplomatie. Or, depuis 1925, nos conceptions militaires sont strictement *défensives*. Munich n'est qu le dénouement de cette incohérence.

L'Allemagne a pu briser en se jouant la ceinture de sécurité que nous avions édifiée à grand'peine. La Tchécoslovaquie, pierre angulaire de notre construction, est démembrée ; ce qu'il en reste sera demain satellite germanique.

Notre puissant voisin s'est ouvert les routes vers l'Est, la mer Noire, le blé et le pétrole ; il coupe l'Europe de sa masse de 80 millions d'hommes. Il nous accule désormais entre trois mers et une barrière montagneuse ; nous n'avons plus de ligne de repli. L'alliance russe est rendue inopérante sans avoir jamais servi. Du même coup, l'Allemagne rejette l'U. R. S. S. vers son Asie et verrouille sa propre frontière de l'Est : les rêves les plus audacieux du pangermanisme sont dépassés.

Il est des réputations qui pèsent plus lourd que des armées dans la balance des forces. Nous passions pour respecter notre parole et notre signature, et plus encore dans leur esprit que dans la lettre. C'était le fruit de quinze siècles d'histoire où la puissance de nos armées répondait de la fidélité de nos engagements. Nous avons perdu ce renom en un mois.

« Reconstruisons nos forces morales et matérielles. »

Pour la France, il n'est pas de cas désespéré ; mais les miracles nous étaient propices lorsque la nation y aidait. Parmi tant de pertes, nous avons gagné un répit : sachons l'utiliser.

D'aucuns voient dans le recours aux alliances la garantie de sécurité idéale. Il n'est pas d'alliance durable et gratuite pour les pays faibles. A Londres comme à Rome, à Moscou comme à Berlin, les tuteurs feront payer la prime d'autant plus cher qu'ils se sentiront plus indispensables. Notre perte comme notre salut sont d'abord en nous, dans l'efficacité de nos armées, dans l'élan de nos cœurs.

D'autres se résignent au repliement derrière nos frontières naturelles, à la vie en vase clos. Ils se font aisément à l'idée d'abandonner l'Europe à l'Allemagne. Jamais les peuples forts n'ont laissé aux pays de second plan la jouissance de leur Empire. Nous serions amenés bien vite à renoncer aux colonies pour nous retrouver seuls un jour, face à une Allemagne colossale qui aurait digéré les deux tiers de l'Europe. Dans la voie des renoncements on ne saurait trouver de limites, car l'Allemagne, ce pays en perpétuel devenir jamais rassasié, et le pangermanisme, cette dilatation continue, ne s'arrêteront que sur le mur de la force.

---

ont été d'avis qu'il devait demeurer solidaire de son journal. — *A. F.* »

Comme on le voit, il nous eût été difficile de « déléguer un membre de notre rédaction », ainsi que s'exprime *le Courrier Royal*, puisque celui-ci ne nous en avait pas laissé le soin.

A supposer d'ailleurs qu'on eût pu agir ainsi sans inconvénient avec d'autres journaux, les conditions particulières connues de tout le monde ne permettaient à *l'Action Française* de répondre qu'à une invitation régulière. Non par un vain souci de la forme, mais par le désir d'éviter l'aggravation éventuelle d'une division déplorable. Seule, en effet, une invitation adressée à la direction de *l'Action Française* nous aurait fait exclure la crainte légitime que notre délégué pût se trouver, comme il est arrivé à beaucoup de nos amis à Versoix, en présence de déclarations devant lesquelles il eût préféré être absent.

Mais qu'importait notre présence ? Comme tout ce qui est national est nôtre, rien ne pouvait nous empêcher de reproduire le compte rendu le plus complet et le plus sympathique qui ait paru dans la presse, de donner le texte intégral du manifeste et de le commenter avec la joie patriotique et royaliste que nous avons témoignée. — *L'A. F.*

(1) Les sous-titres ont été ajoutés par *la Documentation Catholique.*

Quant à la Grande-Bretagne, elle ne soutiendra nos causes que lorsqu'elles seront vitales pour elle. On confond trop souvent chez nous les lignes Maginot avec le « channel ».

Ainsi, aucune combinaison diplomatique ne nous sauvera de la déchéance si nous ne reconstruisons pas nos forces morales et matérielles.

« En dehors de la monarchie, la France se voit contrainte au choix entre la déchéance ou la dictature d'un parti. »

Refaire la France d'abord et vite ! Cette conclusion a fait l'objet de maints articles dans la presse. Du socialisme à l'extrême droite, il s'est trouvé, conjonction encourageante, des hommes pour être d'accord sur la formule. Les difficultés surgissent lorsqu'il s'agit d'établir le programme ; quant à sa mise en application, n'en parlons pas.

Notre pseudo-parlementarisme, que l'alternance des périodes de décrets-lois et de vacances a détourné de sa mission, ne peut plus bâtir ; par contre, il paralyse les velléités de redressement et interdit que se fasse « l'union de tous les Français sous un pouvoir fort et stable qui associerait toutes les forces de la nation aux mêmes responsabilités » !

Des hommes de bonne volonté, issus de partis opposés, se rencontrent dans la critique. Mais, lorsqu'il s'agit de recoudre en commun, ils se heurtent à leurs réflexes de partisans et sont paralysés par l'emprise impitoyable de leurs cadres politiques.

Ils ne parviennent pas à mettre debout ce qui serait si simple : un programme d'action tenant compte à la fois des nécessités nationales et des aspirations populaires de justice sociale.

La patrie est en danger. Ces Français, hommes politiques ou non, le savent. Mais comment réaliseraient-ils leurs aspirations sans le fédérateur incontesté qui leur rendrait le courage de rompre les amarres avec le passé ?

Nous pouvons seuls jouer ce rôle de fédérateur et avec tous les Français refaire la France.

Avec nous il n'y aura pas de vainqueurs ni de vaincus, d'oppresseurs ni d'opprimés. Nous seuls apporterons la continuité sans laquelle les grandes œuvres ne voient pas le jour.

En dehors de la monarchie, la France se voit contrainte au choix entre la déchéance ou la dictature d'un parti. Mais quelle faction peut tenter sa chance aujourd'hui ? Droite et gauche s'équilibrent. A l'intérieur même des partis, les clans s'affrontent. Le pays semble condamné à la paralysie progressive née du heurt stérile d'efforts qui, harmonisés et coordonnés par la monarchie, nous tireraient du chaos. Les peuples ne meurent pas toujours sur les champs de bataille !

« Dieu sauve la France. »

Je supplie mes compatriotes de réfléchir à nos destinées et de se rappeler que nous ne disposons que d'un sursis de catastrophe.

Je plaide seulement la cause de la France, je ne pense qu'à mon pays. Avant d'être prince, un prince de la Maison de France est Français, il souffre davantage encore des malheurs de sa patrie que de l'impuissance à laquelle il est condamné. Et si, par impossible, aujourd'hui surgissait une équipe qui travaille à rendre au pays la sécurité dans l'honneur et la prospérité dans la justice sans supprimer nos libertés au nom d'une mystique totalitaire, elle aurait bien mérité de la patrie.

Mon cœur et ma conscience m'ont dicté cet appel. Que, désormais, les Français et leurs gouvernants prennent leurs responsabilités et que Dieu sauve la France.

HENRI, *comte de Paris*.

Radicaux-socialistes et communistes

DISCOURS DE M. DALADIER

Le 27 octobre 1938, M. Daladier, président du parti, prononçait au Congrès radical-socialiste de Marseille un discours dont nous extrayons la partie concernant les relations des radicaux-socialistes avec les communistes (1) :

Vous comprendrez bien qu'à l'heure actuelle, pour un chef de gouvernement, il n'est plus possible de ne s'adresser qu'à son parti seul. C'est à la France tout entière qu'il convient de parler. C'est, du reste, l'honneur du parti radical de n'avoir aucun effort à faire pour réaliser cette identité entre ses intérêts propres et les intérêts de la nation elle-même.

La politique internationale.

Quand nous regardons la situation du monde et de l'Europe à l'heure présente, quel est le fait qui domine tous les autres, quel est l'élément qui dépasse en importance et en ampleur tous les autres éléments ? C'est que la paix, qui semblait être perdue, a été sauvée et que c'est dans la paix que nous avons à résoudre tous les problèmes.

Ce que je tiens à affirmer une fois de plus devant vous, avec toute la force dont je suis capable, c'est que, pour la civilisation européenne tout entière, pour notre idéal de liberté, pour notre pays, pour la Tchécoslovaquie elle-même, la situation qui résulte des accords de Munich est préférable à la situation qui existerait aujourd'hui si l'on n'avait pas évité la guerre.

J'ai expliqué devant le Parlement que je comprenais parfaitement, pour l'avoir moi-même vécu, le drame intérieur qui s'est déroulé dans chaque conscience française au cours de cette crise. Mais, aujourd'hui, je ne puis admettre qu'on vienne parler de capitulation de la France. Je connais et je mesure les conséquences de cet accord ; mais je sais que nous ne nous sommes pas inclinés sous la contrainte et que si, à Munich, je m'étais trouvé en présence d'un ultimatum, si je n'avais pu faire entendre ma voix et discuter sur un pied d'égalité, je serais revenu à Paris et j'aurais fait appel à la résistance de la nation. L'acte de Munich a été un acte de raison.

(1) Cf. *Temps* (28. 10. 38).

Et je comprends mal, à moins que je ne comprenne trop bien, une certaine campagne qui se dessine contre un accord qui, au soir de sa signature, dans tous les pays, a été plébiscité par les hommes et par les femmes qui auraient payé de leur sang ou de leurs larmes le recours à la force brutale. Lorsque j'essaye de ne dire que des choses raisonnables et que, peu soucieux des acclamations comme des invectives, je ne pense qu'à l'intérêt permanent du pays, je m'indigne de voir certains hommes considérer ces événements comme un sujet de polémique.

N'ai-je pas le droit de dire après tout qu'au moment où les périls s'amoncelaient et où la redoutable échéance ne semblait plus être qu'une question d'heures ou de minutes, certains qui avaient été, et qui sont redevenus les tenants d'une fermeté intransigeante allant jusqu'à la guerre, n'ont plus fait preuve que d'une résolution chancelante, pour ne pas dire plus. Je ne permettrai la critique qu'à ceux qui pourraient me rappeler que, dans ces heures tragiques, ils sont venus me dire d'aller jusqu'à la guerre plutôt que d'accepter un compromis. Je ne permettrai la critique qu'à ceux qui n'auraient pas eu un sentiment d'apaisement à l'annonce de mon départ pour Munich. Qu'est-ce que c'est que cette hypocrisie qui consiste à prendre des attitudes et à donner des leçons, lorsque le péril est passé, et à se taire et à trembler à la seconde où il faut être résolu à aller jusqu'au bout ?

Certes, un parti peut me dire qu'il a toujours été partisan de l'intransigeance, dût-elle conduire à la guerre, et qu'il a désapprouvé la négociation. C'est le parti communiste qui, d'ailleurs, a manifesté son opposition totale par son vote au Parlement et par ses insultes quotidiennes dans le pays.

La violence, l'intransigeance de ce parti ont paralysé mon action. Lorsque ses journaux et ses orateurs attaquaient grossièrement M. Neville Chamberlain qui a travaillé avec une foi admirable au salut de la paix, est-ce que cela n'a pas affaibli la position de la France ? Lorsqu'ils adressaient tous les jours des sommations au gouvernement français, est-ce qu'ils facilitaient notre action ? Lorsqu'ils ont lancé l'anathème contre des gouvernements en face desquels nous nous trouvions dans une négociation périlleuse, est-ce qu'ils n'ont pas risqué de l'entraver et de précipiter la guerre ? Lorsqu'ils viennent prétendre aujourd'hui que la mobilisation partielle à laquelle nous avons procédé n'a tendu qu'à camoufler notre abdication, ils commettent volontairement le plus abominable des mensonges, parce que, s'il venait à être accepté comme vrai par les masses abusées, il pourrait avoir pour conséquence de rendre, le cas échéant, impossible le recours à cette mesure, dont je répète qu'elle a fortement contribué à sauver la paix.

Nous ne sommes pas dupes des réquisitoires des chefs communistes. Si tous les Français ont avec courage répondu à l'appel de la patrie, s'ils méritent tous la reconnaissance de la nation, je tiens à dire que, sur un autre plan, l'attitude politique des chefs du parti communiste a abouti non pas à un soutien, mais à un sabotage de la fermeté gouvernementale, et je dois en dire autant de ceux qui ont sciemment cherché à porter atteinte, au cours de ces semaines critiques, au moral de la nation et qui se sont brisés contre le roc de la dignité nationale.

Lorsqu'on veut que le gouvernement sauve la paix et l'honneur, on ne vient pas publiquement lui contester ses possibilités d'action ; on ne vient pas affirmer, contre la vérité, que le pays est incapable de résistance ; on ne vient pas mettre en cause les chefs de la défense nationale.

Nous avons maintenu la paix et la dignité de la France.

Nous sommes résolus à persévérer. [...]

[...] A cette paix, nous avons consenti des sacrifices. Mais nous ne voulons pas qu'on la défigure et qu'on la représente comme la première étape de la route qui conduirait à l'abdication. Car cette paix a mis un terme à une crise de vingt années. Et j'ai le droit de dire que, pendant ces vingt années, je n'ai cessé avec mes amis de demander qu'un prompt remède soit apporté au déséquilibre de l'Europe. Il aurait été plus facile et moins onéreux de le faire il y a quelques années. Tout regret est du reste superflu à la condition que la paix sauvée soit pour la France à la fois le terme des erreurs passées et le commencement d'une époque nouvelle.

Une telle décision ne peut être valable que si elle s'appuie sur la force de la nation; que si, prise par le gouvernement, elle est ratifiée par le peuple tout entier et que si, au grand espoir éveillé dans tous les cœurs répond, immédiatement, l'effort de tous dans le travail et le respect des lois de la République. [...]

Ordre du jour sur la politique générale.

Voici le texte de l'ordre du jour de la Commission de la politique générale, voté à l'unanimité au Congrès radical de Marseille (*Ere Nouvelle*, 30. 10. 38) :

Au lendemain des heures tragiques que vient de traverser le parti ;

Le Congrès adresse au président du Conseil et au gouvernement l'expression de son entière confiance et de sa cordiale affection ;

Il approuve pleinement sa politique intérieure dans l'ordre républicain ;

Il donne son entière adhésion à son courageux effort pour restaurer et honorer le travail ;

Il regrette que cette œuvre de paix et de travail indispensable au salut de la nation ait été compromise ou rendue plus difficile à la fois par l'attitude du parti communiste, par des gestes inconsidérés de prétendus nationaux et par les attaques violentes des adversaires déclarés de la République ;

Il constate, d'autre part, que le parti communiste, par l'agitation qu'il entretient à travers le pays, par les difficultés qu'il a créées aux gouvernements qui se sont succédé depuis 1936, par son opposition agressive et injurieuse de ces derniers mois, a rompu la solidarité qui l'unissait aux autres partis du Rassemblement populaire ;

Il donne mandat à ses délégués au Comité national de prendre acte de cette rupture dont le parti communiste porte seul la responsabilité et d'indiquer sa volonté de continuer sa collaboration avec les partis de démocratie ;

Dans les circonstances présentes, le Congrès se déclare favorable à une modification du mode de scrutin qui garantira à tous les partis leur indépendance dans une représentation légitime ;

Fermement attaché au régime parlementaire, il souhaite de le renforcer par une réforme qui assure l'autorité et la stabilité gouvernementales ;

Conscient des grands devoirs qui s'imposent d'urgence pour le redressement de la nation ;

Il compte sur le gouvernement pour prendre les mesures vigoureuses qu'exige la situation économique et financière du pays ;

Et il lui fait confiance pour que ces mesures, inspirées de l'esprit démocratique, fassent appel à l'effort de tous les citoyens ;

Il est convaincu que le peuple des villes et des campagnes répondra à cet appel et qu'il soutiendra avec courage cette œuvre de défense républicaine et de redressement national (1).

Lettre du Parti communiste (2).

Le 2 novembre.

Chers camarades,

L'ordre du jour sur la politique générale adopté par le Congrès radical de Marseille déclare que le Parti communiste *a rompu la solidarité qui l'unissait aux autres partis du Rassemblement populaire* et précise que le Parti radical donne mandat à ses délégués au Comité national *de prendre acte de cette rupture, dont le parti communiste porte seul la responsabilité.*

Avant que ne s'ouvre la réunion du Comité national, le Parti communiste tient à opposer à ces affirmations, trop complaisamment soulignées par la presse réactionnaire pour ne pas inquiéter les républicains, sa fidélité inébranlable au Front populaire et à son programme. Il fait observer, en outre, que toutes les revendications qu'il a défendues depuis le début de la législature figurent toutes dans ce programme adopté par la nation souveraine.

On nous reproche de n'avoir pas voté les « accords » de Munich, mais nous sommes en droit de dire que ces « accords » ne sont conformes ni à la lettre ni à l'esprit du programme de paix du Front populaire basé sur la sécurité collective et la paix indivisible, sur le respect des engagements pris et sur la répudiation de la diplomatie secrète.

Le dirigeant d'un des grands partis du Front populaire a écrit : « La position vis-à-vis des accords de Munich ne saurait en aucun cas être retenue comme le signe de la fidélité ou de l'infidélité aux engagements du Front populaire. »

Nous n'insisterons pas sur les conditions dans lesquelles, en juin 1937 et en avril 1938, des difficultés furent créées aux gouvernements de Front populaire, non par les communistes qui ont conscience d'être restés fidèles au programme du Front populaire, mais par ceux qui se sont appuyés sur la partie réactionnaire du Sénat pour mettre en échec la politique voulue par le pays.

Nous savons, certes, qu'il n'est pas au pouvoir d'un groupement adhérent au Rassemblement populaire d'en exclure un autre groupement, puisque aussi bien, pour être valables, toutes les décisions doivent être prises à l'unanimité; mais par delà les questions de procédure, nous voulons attirer votre attention sur la signification réelle de la campagne anticommuniste qui se poursuit.

Là où l'anticommunisme se déchaîne, on voit bientôt suivre l'antisyndicalisme, l'antisocialisme, l'antisémitisme; on voit bientôt se déclencher les persécutions contre tous les démocrates et contre les croyants de toute confession.

D'ailleurs, la réaction triomphante n'épargne même pas ceux qui l'ont aidée à frayer la voie à la violence fasciste, comme en témoigne l'exemple du chancelier Dollfuss qui fit couler le sang des ouvriers autrichiens, instaura la dictature dans son pays et fut ensuite assassiné par ceux-là mêmes dont il avait servi le plan d'asservissement et de destruction de l'Autriche.

L'évolution de la situation en France et dans le monde ne peut manquer de faire réfléchir tous les démocrates sincères, tous les partisans de la liberté et de la paix.

Indiscutablement, les « accords » de Munich ont porté un coup aux forces démocratiques et pacifiques des divers pays, mais le mal fait peut encore être réparé. C'est avec le souci d'aborder et de mener à bien cette tâche que le Parti communiste s'adresse au Comité national du Rassemblement populaire.

S'il est vrai que le fascisme international affirme cyniquement les buts de la croisade idéologique qu'il mène contre les pays démocratiques dont il veut la soumission d'abord et l'anéantissement ensuite, il est non moins vrai que d'immenses forces de paix existent dans le monde, en France, en Angleterre, dans l'Union soviétique et aux Etats-Unis, sans parler des petits pays vivant dans la crainte de la menace hitlérienne et que des manifestations d'activité et d'énergie des pays démocratiques feraient rapidement évoluer dans un sens favorable à la défense de la paix.

C'est pourquoi nous pensons que le devoir des hommes du Front populaire est de mettre tout en œuvre pour maintenir l'indépendance de la France, surtout après le discours de Sarrebrück dans lequel Hitler a émis la prétention d'intervenir dans la constitution des gouvernements de pays comme l'Angleterre et la France.

Nous pensons que le moment est venu pour le Comité national du Rassemblement populaire de dire nettement qu'il n'entend pas laisser compléter l'abandon de la Tchécoslovaquie consacré à Munich par l'étranglement de l'Espagne républicaine.

Sur ce point, il est possible d'arriver à une entente entre les divers partis et groupements appartenant au Front populaire, puisqu'en définitive nous sommes tous d'accord pour exiger le retrait de tous les combattants étrangers de l'Espagne franquiste afin que l'Espagne reste aux Espagnols.

Par ailleurs, nous sommes tous d'accord pour demander l'ouverture de la frontière républicaine et pour intensifier la solidarité en faveur du peuple espagnol soumis à de terribles privations.

Ainsi peuvent s'affirmer, croyons-nous, notre volonté commune de paix et notre souci d'assurer la sécurité de notre pays dont les relations avec les possessions d'outre-mer seraient singulièrement compromises par l'exécution du plan anglo-italien nettement dirigé contre l'Espagne républicaine.

Enfin, pour faire face aux entreprises de la réaction, pour résister aux factieux et aux cagoulards

---

(1) De *la République* (28. 10. 38), sous le titre « Un tract communiste distribué aux congressistes » :

Voici le texte du tract distribué par les communistes aux abords du Grand-Palais, tract destiné à persuader les radicaux que le Front populaire était aussi vivant que jadis, en dépit des injures dont ils couvrirent leurs chefs. Leur manœuvre a complètement échoué :

[...] « Notre tâche est loin d'être achevée, et pour notre part, communistes, nous entendons rester fidèles à la parole donnée. Nous proclamons notre attachement indéfectible au Front populaire et à son programme, dont nous pensons qu'il doit être à la base de la politique française, puisqu'il est l'expression de la volonté légale de la nation.

Les manœuvres dirigées par la réaction contre le parti radical pour l'affaiblir, miner son influence et saper ses positions dans le pays, sont parfaitement comprises de vous tous, et, tandis que dans les milieux de droite on voudrait voir se produire de retentissants abandons qu'on pourrait utiliser contre ceux-là mêmes qui les auraient consommés, nous avons la conviction qu'à la voix des socialistes et des communistes, proclamant leur attachement au Front populaire, fera écho la voix des radicaux fidèles au serment prêté et aux engagements pris. [...] » (Note de *la D. C.*)

(2) Cf. Cahiers des Droits de l'homme (15. 11. 38).

mis en liberté les uns après les autres alors qu'ils constituent un péril pour l'ordre public et pour la sécurité française, notre union à tous est plus nécessaire que jamais.

C'est ce que comprennent les masses laborieuses de France qui sentent le besoin de rester unies pour barrer la route à toute tentative d'instauration de dictature fasciste et de pouvoir personnel.

Ainsi donc, le parti communiste déclare solennellement maintenir son adhésion au Rassemblement populaire, et il s'associe à la protestation élevée par la C. G. T. à la suite des attaques proférées contre les travailleurs. Il demande au Comité national de bien vouloir indiquer au bureau du Parti radical que s'il peut « prendre acte » du vote communiste contre les « accords » de Munich, tout comme il peut « prendre acte » du fait que les communistes, les socialistes et un certain nombre de radicaux ont refusé les pleins pouvoirs demandés par M. Daladier, en conclusion du débat sur les « accords » de Munich, rien ne permet de dire que ces votes sont en contradiction avec les engagements pris devant le pays.

Nous proposons donc que le Comité national prie le bureau du Parti radical d'examiner le fond du problème envisagé, en considérant que les masses laborieuses de France sont plus que jamais convaincues de la nécessité de rester unies pour résister aux entreprises antifrançaises de l'intérieur et de l'extérieur.

Les campagnes anticommunistes des ennemis de notre pays, dont la grande préoccupation est de diviser le peuple français, soulignent assez que notre parti est resté fidèle aux principes d'union des masses laborieuses de France.

Non seulement tout nous commande de ne rien faire qui puisse diviser le Front populaire, mais le moment nous paraît, au contraire, venu de travailler tous ensemble à la réalisation de l'union de la nation française autour du Rassemblement populaire.

Fraternellement à vous.

Le secrétariat au Parti communiste français,
JACQUES DUCLOS.

Lettre du parti radical.

Le 10 novembre avait lieu une réunion du Comité national du Rassemblement populaire sous la présidence de M. Victor Basch. Dès l'ouverture de la séance MM. Anxionnaz, secrétaire général adjoint, et Dominique, représentants du parti radical, donnèrent lecture d'une lettre du Comité exécutif de leur parti. Aussitôt après ils quittèrent la salle (1).

Le parti républicain, radical et radical-socialiste a donné son adhésion au Rassemblement populaire dans un but de défense républicaine, pour l'application d'un programme qui, dans ses grandes lignes, ne s'écartait pas de sa propre doctrine et qui reste, plus que jamais, l'expression de son idéal.

Cette formation politique ne pouvait vivre sans la collaboration effective et loyale de tous les partis qui la composaient. Le parti républicain, radical et radical-socialiste a dû constater que le parti communiste n'avait pas respecté cette règle essentielle. Il a, en effet, refusé, dès le début de la législature, de prendre sa part de responsabilité gouvernementale.

(1) Cf. *Temps* (12. 11. 38).

Il n'a cessé, depuis, soit par la démagogie et la surenchère, soit en créant ou en favorisant l'agitation sociale, de paralyser l'action de tous les gouvernements auxquels il avait promis son appui « fidèle et fraternel ». De même, il a compromis, face au péril extérieur, la force et l'unité de la nation, et souvent affaibli, en défendant une doctrine qui lui était personnelle, la position des négociateurs de son propre pays.

L'action contre le gouvernement.

Cette opposition, dès 1936, s'est montrée particulièrement vive contre la politique de non-intervention en Espagne, appliquée par tous les gouvernements et généralement approuvée par le pays.

Il est devenu violent sur le terrain social à la suite du discours prononcé, le 21 août, par le président Daladier qui, approuvé par tout son parti, affirmait une fois de plus la nécessité d'augmenter notre production et « d'assouplir » la loi des quarante heures. Des accusations particulièrement graves furent alors portées, en la personne de son chef, contre le parti radical qui, « loin de trahir les intérêts de la classe ouvrière », prétendait, au contraire, ainsi mieux les défendre et consolider les lois sociales. La grande force démocratique que représente le parti radical veut rester intimement liée aux légitimes espoirs des classes ouvrière et paysanne de ce pays.

Après Munich.

Cette attitude a pris un caractère d'hostilité ouverte à propos de l'affaire tchécoslovaque et des accords de Munich. Sur une question où se trouvaient en jeu la guerre ou la paix et le destin même de notre pays, après avoir gêné le gouvernement qui menait une négociation difficile, par son vote à la Chambre, par sa presse, par les déclarations de ses dirigeants, le parti communiste s'est publiquement désolidarisé, non seulement des hommes et des partis chargés de la direction des affaires, mais encore de ceux qui ont approuvé, au Parlement, la politique extérieure française.

Le parti communiste avait le droit de soutenir et de défendre une doctrine en politique extérieure; ce qui est intolérable, c'est le recours à la violence et à l'injure systématiquement pratiqué à l'égard des hommes dont l'action a toujours été inspirée par l'unique souci des grands intérêts de la France.

Le parti républicain radical et radical-socialiste a donc été contraint de constater que le parti communiste avait rompu les liens qui l'unissaient aux autres partis du Rassemblement populaire.

Les attaques contre le président du parti.

Mandatés par notre Congrès national pour prendre acte de cette rupture, dont le parti communiste porte seul la responsabilité, nous tenons tout d'abord à déclarer que les attaques dirigées contre le président Daladier, auquel notre parti vient, de façon éclatante, de renouveler sa confiance, atteignent le parti tout entier.

Notre parti exprime son étonnement de voir le parti communiste persister à vouloir rester associé à une formation politique qu'il ne cesse d'injurier, alors que la raison et la dignité lui commandaient de rompre avec des hommes dont il juge la politique « criminelle et honteuse ».

Le parti radical déclare, une fois de plus, son désir de ne jeter d'exclusive contre aucun parti, ni d'entreprendre de croisade contre aucune idéologie. Il veut s'unir à tous les Français pour l'indispen-

sable redressement de la nation. Mais il ne saurait le faire dans une équivoque dont il sait à l'avance qu'elle condamnerait tous ses efforts à l'échec.

Collaboration impossible.

Il pense que sa collaboration avec un parti qui l'accuse d'avoir « trahi la France », commis un crime envers la nation et envers la paix, écrit la page la plus honteuse de notre histoire, se révèle impossible.

Convaincu d'avoir évité la guerre au mieux des intérêts français, il repousse avec mépris ces accusations.

Mais, puisque le parti communiste se refuse à tirer les conséquences logiques de son attitude, nous déclarons avec force que, n'ayant, quant à nous, et à aucune époque, jamais transigé sur la défense de la République et de la patrie, nous nous refusons à nous asseoir plus longtemps à la même table que ceux qui nous accusent d'avoir trahi l'une et l'autre.

Ayant ainsi fait l'effort de clarté et de probité politiques indispensables à la réussite de l'œuvre qu'il a entreprise, le parti radical affirme avec la même vigueur qu'il demeure plus résolu que jamais, pour la mener à bien, à poursuivre une collaboration agissante avec tous les partis de démocratie auxquels, à des heures moins graves de la vie de la nation, il n'a jamais marchandé son concours (1).

Réponse du parti communiste (2).

Hier jeudi, 10 novembre, a eu lieu la réunion du Comité national du Rassemblement populaire au cours de laquelle des délégués du parti radical ont donné lecture d'une déclaration par laquelle le bureau de leur parti a pris la responsabilité de la rupture du Front populaire.

Répondant à cette déclaration, les délégués communistes ont proclamé une fois de plus la fidélité du parti communiste au serment du 14 juillet et son attachement indéfectible au Rassemblement populaire dont l'union est plus indispensable que jamais au moment où les organisations factieuses relèvent la tête et menacent la liberté dans notre pays, cependant que le fascisme international, enhardi par les succès qu'on lui a permis de remporter, formule de nouvelles exigences et menace l'intégrité des possessions territoriales de la France.

Dans leur déclaration, les délégués communistes ont rappelé que depuis deux ans, sans être désavoués par le président de leur parti, des personnalités du parti radical se sont livrées à de fréquentes et violentes attaques contre le parti socialiste, la C. G. T. et le parti communiste, allant même jusqu'à déclarer que les entreprises contre la liberté datent du Front populaire dont on sait qu'il fut constitué justement pour faire échec aux entreprises des factieux.

Ces mêmes journaux sont allés jusqu'à reprendre les pires arguments de la réaction en écrivant sans être désavoués :

« Les gouvernements à direction marxiste ont précipité la ruine du pays. Le pays réclame un changement », pour expliquer sans doute les atteintes qu'on se prépare à porter aux conquêtes sociales du Front populaire.

Les délégués communistes ont fait état aussi dans leur déclaration des menaces dirigées dans leur propre parti contre les radicaux fidèles au Front populaire et ils ont proclamé leur volonté de rester fidèles au Rassemblement du Front populaire, laissant à d'autres la responsabilité d'une rupture qui serait la violation des engagements que nous avons pris le 14 juillet 1935 en faisant le serment solennel de rester unis pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses, pour défendre et développer les libertés démocratiques et pour assurer la paix humaine.

(1) Après le départ des délégués radicaux, sur la demande de M. Victor Basch, président du Comité national du Rassemblement populaire, la séance a été levée.

M. Léon Jouhaux aurait insisté sur l'opinion que le Rassemblement populaire est une formation non parlementaire et que l'esprit qui a présidé à sa structure devrait être maintenu dans le pays.

Les délégués se sont séparés à 16 h. 30, et le communiqué suivant a été remis :

« Le Comité national du Rassemblement populaire, — expression du mouvement du Front populaire, — réuni le 10 novembre 1938, après avoir reçu la communication du parti radical et radical-socialiste, a suspendu ses délibérations pour permettre aux différents partis et organisations qui le constituent de délibérer sur cette déclaration. » [Note du *Temps*.]

(2) Cf. *Peuple* (11. 11. 38).

Dictionnaire étymologique de la langue française, par ALBERT DAUZAT. — Un vol. in-8° de 762 pages relié pleine toile. Prix : 60 francs. Larousse, Paris 1938.

Depuis cinquante ans, peu de sciences ont progressé comme l'étymologie et ce, grâce au dépouillement des textes anciens et surtout à la connaissance très poussée de la phonétique.

Plusieurs ouvrages sur l'étymologie parus en 1900, 1912, 1932, s'adressaient à des spécialistes. Le grand public lettré attendait toujours un ouvrage de vulgarisation savante. La librairie Larousse vient de le lui donner sous un format des plus pratiques.

Il catalogue un riche vocabulaire comprenant de nombreux termes régionaux, populaires, nouveaux.

L'ouvrage est conçu d'après une formule rigoureusement scientifique ; il suit avec précision, d'après les recherches les plus récentes et certaines à la fois, l'évolution des mots ; il indique la date à laquelle ces mots sont entrés dans la langue, les documents qui en font foi et les variations de sens survenues au cours des siècles.

En tête du livre un exposé des règles générales qui président à la formation d'une langue : « le fonds primitif, les emprunts » ; « la phonétique et la prononciation » ; « les altérations d'origine analogique » ; « la sémantique » et enfin deux pages remarquables de clarté sur la méthode étymologique.

Bref, ouvrage excellent, aisé à consulter, intéressant et pratique. J. SWIFT.

Responsabilités maçonniques, par le prince d'ALTORA COLONNA DI STIGLIANO. — Un vol. 19 × 12 cm. de 200 pages. Prix, 18 francs. Lethielleux, Paris, 1938.

Pages tragiques et convaincantes — résumé de conférences données à l'Institut catholique de Paris — qui placent la question maçonnique sur le plan national.

La conspiration des forces maçonniques apparaît : 1° dans le tragique retournement des choses qui peut s'appeler la *perte de la paix ;* 2° *dans les menaces qui pèsent sur nos colonies* par la propagande bolcheviste ; 3° *dans l'affaiblissement de l'idée de patrie,* menée par la Ligue de l'enseignement, d'inspiration maçonnique.

De l'étude impartiale des documents il ressort que la tactique maçonnique actuelle fait courir des périls mortels à la France — qu'elle ouvre la porte au bolchevisme, — que le bolchevisme est un crime contre l'humanité, la justice et tout ce qui grandit l'homme.

Des exemples terribles montrent la responsabilité maçonnique dans les massacres espagnols, les incendies d'églises.

Ces pages ouvriront bien des yeux et donneront à tous les militants d'Action catholique une documentation irréfutable.

Des tables détaillées permettent l'utilisation rapide de ces pages.

L'Union mondiale de la Libre Pensée

LE CONGRÈS ATHÉE DE LONDRES

L'Union mondiale de la Libre Pensée a tenu son XXVe Congrès à Londres, du 9 au 13 septembre 1938.

D'après l'Humanité *du 27 septembre, un millier de libres penseurs suivirent les débats : 900 délégués des organisations anglaises et 64 délégués venus de Belgique, de France, de Suisse, des Etats-Unis, d'Espagne et de Tchécoslovaquie. L'U. R. S. S. n'était pas représentée.*

Parmi les personnalités, citons l'écrivain H. G. Wells ; les professeurs Hallane, Lasky, Chapman ; le Dr Galpérine. Des messages émanant du président Edouard Herriot ; des Drs Couchoud et Henri Roger ; des professeurs Guignebert, Lévy-Brühl, Joliot-Curie ; de l'écrivain Bernard Shaw, furent lus à la tribune.

La revue internationale Lettres de Rome *(1-15 octobre) a donné de ce Congrès un compte rendu détaillé ; nous le reproduisons intégralement :*

D'après le témoignage des catholiques anglais qui assistèrent, malgré la surveillance assez sévère, aux délibérations du Congrès athée de Londres, l'impression générale fut qu'on s'y ennuya mortellement ! Les divers délégués de pays non anglais firent leurs communications dans leurs propres langues, et on donna ensuite des résumés en anglais. Ce fut très long. Les arguments *scientifiques* contre la religion, nous en donnerons quelques échantillons, étaient surannés ; les violentes expressions à l'adresse du Saint-Siège et de la hiérarchie catholique, si elles n'ont rien d'exceptionnel sur le continent, détonnaient dans une salle anglaise, qui n'est pas habituée à ces grossièretés. Sous tous ces rapports, le Congrès fut peu intéressant ; il sera utile de relever : *a*) les informations sur l'état de la Libre Pensée dans les divers pays, d'après les rapports de quelques-uns des délégués ; *b*) l'attitude adoptée par le Congrès vis-à-vis de l'Eglise catholique ; *c*) l'attitude vis-à-vis du communisme.

La Libre Pensée à travers le monde.

FRANCE

L'Eglise, en France (s'il faut en croire M. Lorulot), ne soutient plus la réaction aussi ouvertement que par le passé ; elle a fini par s'intéresser aux travailleurs ; ce sont les Jésuites qui s'adaptent « aux nécessités qui leur sont imposées dans chaque pays » qui ont causé ce changement ; ils sont fascistes en Espagne, plus subtils en France. L'Eglise combat, dans l'ombre, le régime républicain ; elle est ouvertement hostile au Front populaire :

« Il y a près de 10 000 paroisses sans curé. La population ouvrière et paysanne se désintéresse de la religion. *La Croix* déclare qu'il n'y a plus en France *que* 10 *pour* 100 *de catholiques plus ou moins pratiquants,* dont un tiers seulement est véritablement convaincu et fervent (soit 3 pour 100 de la population totale). Il y a, d'autre part, 2 pour 100 d'incroyants, et le reste, 88 pour 100, est composé d'*amorphes* (c'est le terme qui est employé par le pieux journal) qui n'ont pas d'idées ou de convictions bien arrêtées. »

Tel serait, d'après M. Lorulot, l'état de la religion en France.

HOLLANDE

D'après M. Hoving, la Hollande est surtout menacée par la religion catholique ; deux organisations luttent contre elle avec une certaine efficacité : la Ligue néo-malthusienne et la « Libre Pensée ». M. Hoving a des termes inconvenants pour décrire la doctrine de l'Eglise sur le mariage. Voici ses statistiques sur les forces religieuses dans son pays :

« En 1850, 1 000 personnes seulement déclarèrent publiquement n'appartenir à aucune religion ; à chaque recensement, ce chiffre fut doublé ; au dernier recensement, il avait atteint presque un million et demi, un septième de la population totale. L'Eglise catholique estime que ce nombre grandissant d'incroyants constitue une menace pour le pays ; elle en rend responsable la propagande de la Société « De Dageraad » (la Libre Pensée de Hollande). »

Voici une note curieuse, qui revint comme un leitmotiv dans les rapports de plusieurs délégués :

« Les plus grands adversaires de la démocratie et des droits du peuple ne sont pas les fascistes, en Hollande, mais les *chrétiens positifs,* les catholiques et les calvinistes qui marchent contre le progrès, la main dans la main, et voudraient réduire la vie publique à l'état où elle se trouvait avant la grande Révolution française. »

TCHÉCOSLOVAQUIE

Ce pays envoya plusieurs délégués, sudètes et tchèques. Voici un court passage du rapport présenté par le délégué sudète.

« Le mouvement libre penseur existait en Autriche depuis 1848. A cette époque, les précurseurs du mouvement religieux libre arrivèrent d'Allemagne et fondèrent une *Communauté de la libre religion chrétienne ;* ce mouvement fut supprimé par le gouvernement quelques années après, et ce n'est qu'en 1867 que nos pionniers purent établir une nouvelle association sur des principes rationalistes.

» Le premier journal parut en 1899, à Reichenberg, en Bohême ; il était l'organe d'une Ligue de libres penseurs sudètes fondée en 1893. Ce mouvement connut des hauts et des bas jusqu'en 1914 quand il fut supprimé. En 1919, la Ligue de la Libre Pensée fut rétablie à Gablonz ; elle était composée de prolétaires et de bourgeois. Les libres penseurs bourgeois montrèrent une telle apathie envers nos organisations qu'il fut nécessaire de transformer notre Ligue en 1923 ; elle devint alors la Ligue des Libres Penseurs prolétariens. Depuis lors, notre activité s'est très développée, si bien que le recensement de 1930 démontra qu'un nombre considérable de personnes avaient rompu toute attache avec la religion ; ce résultat est dû en grande partie à l'action des libres penseurs sudètes. En 1930, 727 916 personnes déclarèrent n'appartenir à aucune religion ; ce chiffre, aujourd'hui, dépasse certainement le million. »

Le capitaine Voska fut beaucoup moins précis que son collègue sudète ; il annonça que la Libre Pensée tchécoslovaque publiait trois journaux ; que son bureau d'éditions avait déjà fait imprimer 300 ouvrages ; que 12 000 enfants obtiennent une éducation « laïque » ; qu'ils travaillaient tous, Tchèques et Sudètes, dans le meilleur esprit de collaboration.

AFRIQUE DU SUD

L'orateur, Vivian Phelips, déclara qu'il était difficile d'apprécier l'état actuel de la Libre Pensée en Afrique du Sud ; il nota néanmoins que les Bantous pourraient devenir libres penseurs ; que les blancs sont moins hostiles que jadis. Il détailla surtout avec un plaisir évident les luttes que se livrent les diverses confessions religieuses en Afrique du Sud :

« L'Eglise réformée de Hollande, à laquelle appartiennent 55 pour 100 de la population blanche, déteste l'Eglise catholique romaine, et elle n'aime certainement pas l'Eglise anglicane. Cette année, au Transvaal, au Natal et dans l'Etat libre, l'Eglise réformée de Hollande a entrepris une campagne contre l'Eglise catholique. D'après la Commission synodale, ce sera une attaque furieuse (smashing attack). *The Southern Cross* (journal catholique) s'écrie que cette folie doit s'arrêter ! que l'Eglise réformée constitue un danger pour la société humaine. »

Phelips nous assure également que la *Rationalist Press Association* compte déjà 200 membres :

« Il faudrait des sociétés abondamment pourvues de fonds ; il faudrait des conférenciers *bien payés* pour les auditoires qui se réunissent dans les salles et les parcs ; il faudrait largement répandre les journaux rationalistes comme *Freethinker* et *Literary Guide* (Angleterre), *Rationalist* (Australie), *Trothseeker* (Nouvelle-Zélande), *Reason* et *Truthseeker* (Etats-Unis) ; il faudrait insérer constamment dans les grands journaux des annonces bien faites pour faire la réclame des meilleurs livres ou des brochures plus impressionnantes publiées par des auteurs rationalistes, etc. ». Vivian Phelips se demande d'où viendra l'argent et bat résolument la caisse pendant un quart de son rapport pour inviter les bienfaiteurs à délier les cordons de leur bourse, en leur promettant l'anonymité, si cela leur est plus agréable. Vivian Phelips voit grand, et on peut se demander s'il s'attend à être « bien payé » lui aussi pour son travail.

NOUVELLE-ZÉLANDE

La Libre Pensée est en progrès, paraît-il ; dans la seule ville d'Auckland, 67 000 personnes ont participé aux meetings libres penseurs de l'année ; la majorité des parlementaires ont refusé de prêter le serment. L'Eglise catholique se plaint de nombreuses défections, surtout parmi les jeunes.

INDES ANGLAISES

Rovahen G. Mahomed se félicita de représenter les rationalistes de l'Inde à un Congrès de la Libre Pensée ; c'est la première fois, paraît-il, que l'Inde participait à une réunion de ce genre ; jusqu'en 1929, il n'y avait que des Européens pour représenter les associations rationalistes dans l'Inde ; en 1929, on fonda une association anticléricale (Antipriestcraft) ; il y a beaucoup de jeunes rationalistes surtout dans les collèges ; on n'a pas fait grand chose depuis 1929, mais maintenant il y a une Association rationaliste de l'Inde ; elle publie un petit bulletin *Reason ;* le secrétaire de l'Association s'appelle Abraham Solomon.

ÉTATS-UNIS

Voici l'abrégé du rapport de George Bedborough :

« Le *Mouvement éthique* a pris racine dans la plupart des grandes villes. Le recensement des Etats-Unis montre que 60 millions d'habitants se sont inscrits comme appartenant à une religion : 70 millions sont sans aucune religion. 20 millions parmi les 60 millions de croyants, sont catholiques. J'ai été délégué à ce Congrès par la Société A.A.A.A. (Association américaine pour le progrès de l'Athéisme) et par l'Eglise libérale des Etats-Unis ; ce titre fut adopté à l'époque où les « athées » ne pouvaient obtenir la personnalité juridique. Je suis un *évêque* dans mon *église,* et durant la loi de la prohibition je pouvais obtenir tout le vin que je voulais pour donner la *communion* à mes fidèles. New-York est une des villes les plus avancées ; les athéistes sont persécutés à New-Jersey. L'*American Association for the Advancement of Atheism* envoie des missionnaires et des conférenciers partout où on le désire ; j'ai parlé à plusieurs reprises dans les églises unitaires, où on m'admit à monter en chaire. Le *Truthseeker,* or-

gane des athées, est une excellente revue ; nous avons répandu des quantités énormes de livres et de tracts. »

Le Congrès et l'Église catholique.

Il fut extrêmement intéressant de constater que le Congrès athée de Londres s'en prit surtout à l'Eglise catholique ; sous ce rapport, il a peut-être accompli une besogne utile en montrant aux « chrétiens » de toutes les sectes qui pullulent en Grande-Bretagne que la seule force véritable qui s'opposait à l'invasion athée était précisément la *Roman Catholic Church*.

Presque tous les orateurs lui dédièrent au moins quelques lignes. Dès le début, Chapman Cohen dit des sottises à l'égard du cardinal Hinsley ; Joseph McCabe était sûr que la *Roman Catholic Church* était responsable des « mensonges » qui sont imprimés par tous les journaux de Grande-Bretagne ; Gilour trouva que la morale catholique était déplorable. Novak, de Tchécoslovaquie, chercha à être original en disant que beaucoup de catholiques étaient, au fond, des rationalistes. On parla surtout du clergé espagnol, et, bien entendu, les « Jésuites » eurent leur part de publicité. La plupart des délégués étrangers, aussi bien des pays « protestants » que des pays catholiques, déclarèrent que l'Eglise catholique était le pire adversaire de la Libre Pensée.

On consacra toute la matinée du 10 septembre à la « menace du Vatican » ; le premier orateur fit un contraste intéressant entre l'U. R. S. S., « *le plus beau parti de la Libre Pensée dans tout l'univers* », et l'Eglise catholique. Le rapport principal fut présenté par André Lorulot, auteur de la *Vie comique de Jésus* et d'autres publications du même genre. Il fit cinq accusations principales contre l'Eglise catholique :

Elle menace la liberté religieuse ;

Elle menace la neutralité et l'indépendance des écoles ;

Elle menace la démocratie ;

Elle menace l'émancipation des classes laborieuses ;

Elle menace la paix internationale.

Il nous semble inutile de traduire de l'anglais les développements de M. Lorulot ; rappelons seulement qu'il y a une cinquantaine d'années le journal anticatholique qu'on propageait aux Etats-Unis s'appelait précisément *la Menace*. M. Lorulot est devenu âgé, il manque d'originalité. Parmi tous les vénérables de la Libre Pensée, il semble être un des plus sémillants, si bien qu'on l'a nommé vice-président de l'Union mondiale. Comme supérieur, il n'a que le Dr Modeste Terwagne qui assista à un Congrès athée il y a déjà cinquante ans.

M. Paul Braun reprocha au Vatican sa collaboration avec les régimes totalitaires ; il réalisa un tour de force quand il décrivit l'entente qui, à son avis, existe enre le Vatican et le régime... hitlérien ! Il est vrai qu'il cita des sources antiques : Hormis une citation de la *Dépêche de Toulouse* et du *Morning Post*, M. Braun rapporta les paroles de Gambetta (1877), de M. Paul Hymans (1900), de Frère Orban (1857) et finit son rapport en citant quelques lignes d'un ouvrage publié en 1857.

Allan Flanders, secrétaire du *Comité d'investigations sur l'influence du Vatican*, fut, par contre, tout à fait *up to date !* Il protesta contre la « suppression du livre de M. Alfred Noyes par un comité à Rome et les efforts ultérieurs de le réduire au silence » ; il prit à partie toute la presse de Grande-Bretagne qui ne veut pas imprimer des lettres désagréables aux catholiques, et protesta contre la censure du cinéma par Lord Tyrrell.

Le Congrès et le communisme.

Sur ce chapitre, les organisateurs du Congrès montrèrent une subtilité manœuvrière qui mérite d'être signalée. On ne saura sans doute jamais pourquoi les délégués de l'Union soviétique ne vinrent pas. M. G. Galpérine, chef des « Sans-Dieu » de France, et bien placé pour savoir ce qui se passait, déclara simplement à *l'Humanité* (27 septembre 1938) :

« Au dernier moment, la délégation soviétique n'avait pu venir, empêchée par la situation actuelle ; mais son message et son rapport furent lus en séance, aux acclamations des délégués. »

La Pensée (organe de l'Union mondiale) ne donna aucune explication ; *tous les membres russes du Comité international* semblent avoir été rejetés aux élections qui se firent à la dernière séance du Congrès ; on lut une communication de Zavadosky (et à cette occasion on déclara que les trois ou quatre délégués russes n'étaient pas venus à cause de « difficultés d'organisation » — *organisational difficulties !*) et une lettre de Yaroslavsky. Fait encore plus curieux. Dans la salle des débats, on arbora les drapeaux de tous les pays qui avaient envoyé leur adhésion au Congrès — sauf celui de l'U. R. S. S. qui fut, comme nous l'écrivit notre correspondant, « conspicuously absent ». Quelle différence avec le Congrès de Prague ; la délégation russe y fit son entrée solennelle après l'ouverture du Congrès et fut invitée à monter tout entière sur l'estrade, aux applaudissements de la foule.

Néanmoins, les *libres penseurs internationaux*, surtout les « Sans-Dieu » soviétiques, furent acclamés par le Congrès. Le Dr Modeste Terwagne décrivit en termes flamboyants l'activité de la « nouvelle Fédération qui s'unit à nous lors du Congrès de Prague » ; Joseph McCabe annonça que dans quelques années Moscou serait la plus belle cité du monde pour ce qui a trait aux œuvres sociales.

La communication soviétique fut d'une érudition austère :

« La science a détruit la croyance à l'existence de l'âme. Le cœur d'une tortue continue à battre plusieurs heures après qu'il a été détaché ; un cœur de grenouille peut battre une semaine entière dans une solution de sel, et celui d'une tortue, deux semaines. On a obtenu des résultats identiques chez des animaux à sang chaud ; presque chaque jour, on fait des expériences sur des organes séparés dans les laboratoires de Moscou. En 1902, un savant russe rendit la vie au cœur d'un enfant vingt heures après la mort de l'enfant. » Bref,

ce fut très intéressant ; mais il y a quelques années, un rédacteur du Bezbohnik nous avait amusé bien davantage en nous disant que dans les laboratoires de Moscou, les poules devenaient coqs et les coqs poules. L'U. R. S. S. ne cessera jamais de nous surprendre.

Il y eut cependant une note beaucoup plus subtile, et ce fut là, croyons-nous, la plus habile contribution des communistes : Yaroslavsky annonça qu'en U. R. S. S. il y avait liberté religieuse pleine et entière ; Diego Abad, délégué d'Espagne rouge, fit la même remarque à propos de son pays et ajouta même que chaque dimanche 2 000 messes étaient célébrées *grâce à la protection du gouvernement républicain,* ce qui ne répond pas à la vérité. Notons en passant que ce motif de propagande revient assez fréquemment depuis quelque temps. Il nous semble que c'est un des aspects de la propagande communiste de la *main tendue.*

On nous dispensera d'insister sur le côté *scientifique* du Congrès ; il n'y eut rien de neuf, mais beaucoup de vieux clichés furent reproduits. La note la plus jeune fut assurément donnée par ceux qui voulurent donner une orientation politique au Congrès : lutte antifasciste, défense de l'Espagne « républicaine », propagande en faveur de l'U. R. S. S. ; de tout le reste s'échappait un relent de vieille cuisine. A la « grande séance » du théâtre Scala, qui eut lieu, c'est vrai, à une heure tardive, on bâilla beaucoup, on s'étira, et plusieurs sortirent avant la fin.

« En réparation des injures faites au Dieu tout-puissant », la hiérarchie catholique organisa une procession expiatoire dans les rues de Londres, le 18 septembre.

50 000 hommes environ, parmi lesquels on remarquait de nombreux prêtres en tenue de ville et des anciens combattants portant leurs décorations, venus de 240 points de rassemblement, défilèrent en silence depuis Southwark jusqu'à la cathédrale catholique de Westminster, où une cérémonie expiatoire fut célébrée.

La Question juive

LES « PROTOCOLES DES SAGES DE SION »

A l'article du R. P. Charles paru dans la *Nouvelle Revue Théologique* (n° 8, sept-oct. 1938) et reproduit par *La Documentation Catholique* (n° 882), M. H. de Vriès fait une réponse dans *La Revue catholique des idées et des faits* (21 octobre).

Nous donnons ci-après cette réponse :

Le P. Charles est persuadé que les « Protocoles des Sages de Sion » sont un faux. C'est son droit. Mais pourquoi ne discute-t-il pas les faits sur lesquels je m'appuie, lorsque je constate que la preuve de ce faux n'a jamais été fournie ? Pourquoi emploie-t-il des épithètes désobligeantes dans la *Nouvelle Revue Théologique* d'octobre ? Le P. Charles a exprimé son opinion en donnant une conférence et en publiant une brochure. La faiblesse de son argumentation m'a incité à y répondre en donnant, comme lui, une conférence et en publiant une brochure (1). Est-on donc forcément un antisémite turbulent, un rêveur, un étourdi lorsqu'on ne partage pas l'opinion du R. P. Charles ?

Depuis des années je cherche une solution équitable au problème juif. Je tâche de le faire en toute objectivité. Dans mon *Israël, son passé, son avenir* (2), je n'ai pas caché mon admiration devant l'œuvre juive accomplie en Palestine. Mais même cette appréciation est critiquée par ceux qui ne veulent pas voir les réalités. S'ils lisaient encore attentivement et s'ils discutaient sérieusement la solution que je propose, on pourrait faire œuvre utile. Même le P. Bonsirven, comme le P. Charles, membre du Comité de patronage de la *Juste Parole* du très « turbulent » Oscar de Férenzy, m'a si mal lu qu'il a prétendu que je proposais de déporter Israël tout entier en Palestine. J'avais cependant écrit exactement le contraire aux pages 211-243 d'*Israël.* Si jamais une pareille méprise m'arrivait, tous mes antagonistes profiteraient de l'aubaine pour crier haro sur le falsificateur.

Je n'agirai pas ainsi. Il me suffit de constater qu'un grand nombre d'autorités catholiques se trouvent de mon côté. Le P. Constant, O. P. ; Mgr Delassus, Mgr Deploige, Mgr Trzeciak, le P. Séverin Grill, O. Cist ; Mgr Jouin, Mgr Landrieux, évêque de Dijon ; Mgr Martin, évêque de Paderborn ; Mgr Meurin, S. J., archevêque de Port-Louis ; le P. Weiss, O. P., et bien d'autres ont reconnu comme moi l'immense danger qui nous menace et ont exprimé leur opinion souvent d'une façon bien plus catégorique que je ne me le suis permis.

Ma réponse au P. Charles sera courte. Comme il passe sous silence ma réfutation de tout ce que les juifs ont avancé pour prouver l'inauthenticité des Protocoles, comme il ne reconnaît pas loyalement que son exposé du deuxième procès de Berne était contraire à la réalité (1), comme il fait ignorer à ses lec-

(1) *Les Protocoles des Sages de Sion constituent-ils un faux ?* Lausanne, A. Rochat-Pache ; *Revue catholique des idées et des faits* du 3 juin 1938 ; *Documentation Catholique* du 20 juin 1938. — Les notes sont de l'auteur.

(2) Librairie académique Perrin, Paris, et traductions hollandaise, italienne, suédoise et polonaise.

(1) Le P. Charles annonce, au contraire, la réimpression de sa brochure. Comment qualifier la répétition d'affirmations dont on a démontré l'inexactitude en reproduisant les textes authentiques ?

teurs les *faits* que j'ai signalés et que tout le monde peut contrôler, je ne vois pas l'utilité de discuter des *appréciations*.

Je me bornerai donc à relever quelques erreurs contenues dans la défense du P. Charles.

1. Si le P. Charles a étudié la question des Protocoles *dans son ensemble*, il doit savoir que, d'après les juifs, ils sont l'œuvre du conseiller d'Etat Pierre Ratschkowsky, établi pendant un certain nombre d'années à Paris, et que le passage « sur les chemins de fer métropolitains d'où les juifs feront sauter toutes les cités du monde » lui est attribué. Ecrire que j'ai l'air de croire que ce passage est « dans Joly », alors que celui-ci vivait, *nota bene*, à une époque où le métropolitain n'existait pas encore, est un comble.

2. Le P. Charles écrit : « Dire qu'au Congrès sioniste de Bâle, en 1897, pendant vingt-quatre séances, les Sages de Sion ont élaboré un plan de destruction mondiale... est proprement une insanité. » Le P. Charles fait donc croire à ses lecteurs que j'aurais écrit une telle insanité. Or, j'ai écrit : « Les Protocoles n'ont rien à faire avec le Congrès de Bâle », ce qui est exactement le contraire de ce que le P. Charles prétend. J'ai même expliqué comment un informateur juif avait réussi à tromper la bonne foi de Nilus, qui insérait ensuite cette insanité dans l'introduction à la quatrième édition.

Malgré cela, le P. Charles conclut qu'un ouvrage « qui se donne comme le procès-verbal de séances tenues en 1897 est un faux ».

Etrange façon de faire l'histoire !

En quittant le terrain des Protocoles, le P. Charles conteste que les juifs se sentent tout près du but poursuivi depuis deux mille ans. Comme je n'écris jamais rien à la légère, j'apporterai quelques preuves.

Il y a un siècle, des juifs convertis, sachant ce qui se préparait dans les ténèbres, lançaient des avertissements au monde chrétien. Je n'en citerai qu'un seul.

L'ancien rabbin Drach, membre de l' « Académie pontificale de religion catholique », bibliothécaire honoraire de la Sacrée Congrégation de Propagande, a écrit, en 1827, que, d'après les juifs, l'objet de la mission du Messie sera d'établir un règne temporel qui durera autant que le monde, et pendant lequel toutes les nations seront assujetties aux juifs qui disposeront à leur gré des individus qui les composent et de leurs biens (1).

Le rabbin Isidore Loeb, en matérialisant les prophéties, prouvait, soixante ans plus tard, que l'ancien rabbin Drach avait vu juste : « Les nations, écrit-il, se réuniront pour aller porter leurs hommages au peuple de Dieu. Toute la fortune des nations passera au peuple juif, les fruits des greniers de l'Egypte, l'épargne de l'Ethiopie lui appartiendront ; elles marcheront derrière le peuple juif dans les chaînes, comme des captifs, et se prosterneront devant lui. » (2)

Mais le monde ne croyait pas plus au danger juif que le P. Charles n'y croit de nos jours. Aussi peut-on lire dans la vie du P. Marie-Théodore Ratisbonne, le célèbre converti, qu'il « fallait que cette Société fût en grande partie déchristianisée pour qu'il devînt possible à Israël d'y prendre rang, avec toute latitude de monter, de parvenir et conséquemment de dominer. Cette œuvre de la puissance des ténèbres exigea environ trois siècles de préparation » (1).

Les juifs se rendent compte que la période de préparation touche à sa fin. Le P. Charles le conteste.

Je citerai donc quelques déclarations juives à ce sujet.

En 1921, Arthur Trebitsch écrivait : « Chaque jour vaut actuellement pour l'ascension du judaïsme à la domination mondiale autant qu'une dizaine d'années ou même un siècle d'autrefois. Un filet n'a d'effet que lorsqu'il entoure complètement l'objet à enlacer.

Ainsi l'investissement du monde par Sion n'exercera son pouvoir redoutable et universel qu'à partir du moment où le monde entier, autour duquel les filets doivent être tendus, sera complètement cerné. » (2)

Un an plus tard, Alfred Nossig déclarait qu'il voyait déjà poindre le jour de la puissance juive : « Nous sortons d'une nuit pleine de terreurs. Devant nos regards s'étend un paysage de dimensions gigantesques : le globe terrestre. C'est là que nous mène notre chemin. Nous apercevons encore, au-dessus de nos têtes, de gros nuages orageux. Des centaines des nôtres payent encore de leur vie leur fidélité à notre pacte. Mais déjà sonne l'heure des lumières et de la paix mondiale, déjà pointe à l'horizon l'aurore de *notre jour* à nous. » (3)

Arthur Trebitsch partage cette opinion : « La victoire des juifs sur tous les autres peuples est imminente, nous la tenons déjà. » (4)

Marcus-Eli Ravage est du même avis. Après avoir énuméré tout le mal que les juifs nous ont fait, il conclut : « Et nous sommes encore bien éloignés de la fin. Nous vous dominons encore. » (5)

En présence de ces menaces et de bien d'autres, quelques pays ont pris des mesures de défense. Il y en a d'autres où les juifs sont encore en mesure de poursuivre leur travail de sape. Si nous ne continuons pas la lutte contre l'influence déchristianisante et dissolvante du judaïsme, les juifs atteindront leur but.

En terminant, le P. Charles se permet de m'accuser de haine antisémite, d'aveuglement et de dureté de cœur. En guise de réponse, je présente respectueusement à sa méditation quelques lignes d'Innocent III, que Benoît XIV a faites siennes dans l'Encyclique *A qua primum* du 14 juin 1751 : « Admis comme par pitié dans notre familiarité, ils [les Juifs] nous accordent la récompense qu'ont coutume d'accorder à leurs hôtes, suivant le proverbe populaire, le rat caché dans le sac, le serpent dans le giron et le feu dans le sein. » (6) Le P. Charles accuserait-il ces deux pontifes également de haine antisémite, d'aveuglement et de dureté de cœur ?

H. DE VRIÈS DE HEEKELINGEN.

(1) P. L. DRACH, *Deuxième lettre d'un rabbin converti aux Israélites ses frères*, 1827, p. 99.
(2) ISIDORE LOEB, *La littérature des pauvres dans la Bible*, 1892, pp. 218-219.

(1) *Le T. R. P. Marie-Théodore Ratisbonne*, 1903, t. I, page 5.
(2) ARTHUR TREBITSCH, *Deutscher Geist oder Judentum*, 1921 p. 319.
(3) ALFRED NOSSIG, *Integrales Judentum*, 1922, p. 21.
(4) ARTHUR TREBITSCH, *op. cit.*, p. 396.
(5) MARCUS-ELI RAVAGE, dans *The Century Magazine*, de janv. 1928, p. 349.
(6) *Qui tamquam misericorditer in nostram familiaritatem admissi, nobis illam retributionem impendunt, quam, juxta vulgare proverbium, mus in pera, serpens in gremio et ignis in sinu suis consueverunt hospitibus exhibere.*

Point final

Editorial de la « Nouvelle Revue théologique ».

La *Nouvelle Revue théologique* (n° 9 de novembre 1938) donne un éditorial sur « les Protocoles des Sages de Sion » sous le titre « Point final »; nous le reproduisons ci-après :

M. H. de Vriès de Heekelingen, dans *la Revue catholique des Idées et des Faits* du 21 octobre 1938, continue sa polémique contre les articles du P. Charles parus ici même en janvier et en octobre 1938. La *Nouvelle Revue théologique*, d'accord avec le P. Charles, juge désormais sans intérêt une discussion qui ne pourrait que reproduire indéfiniment les mêmes preuves et les mêmes documents. Tout l'essentiel a été dit dans les deux articles du P. Charles et il serait parfaitement inutile de s'attarder à des détails qui n'ont aucun lien avec les éléments fondamentaux du débat. Rappelons toutefois, avant de mettre le point final, les trois questions qui, à notre avis, sont au centre du problème : c'est là que nous attendions les explications claires de M. de Vriès et c'est là précisément qu'il fait défaut.

1° *Une question de fait et de méthode.* Voici le fait. Les « Protocoles des Sages de Sion », présentés par leur éditeur lui-même comme des procès-verbaux du Congrès sioniste de Bâle de 1897, se sont révélés, à un examen attentif, n'être qu'un laborieux démarquage d'un livre publié en 1864 par l'avocat parisien Maurice Joly. Dans son « Dialogue aux enfers », Joly mettait en scène et opposait l'honnête Montesquieu, qui avait sa sympathie, et le cynique Machiavel, qui devait représenter la politique abhorrée de Napoléon III. Or, ce sont ces déclarations de Machiavel que le plagiaire a patiemment extraites, arrangées et « corsées » dans ses « Protocoles des Sages de Sion ». Dès lors, une saine *méthode* critique doit conclure : Un ouvrage composé de cette façon ne peut, psychologiquement, s'expliquer comme écrit par des juifs en vue d'exprimer leurs *propres* projets de conquête du monde; il s'explique au contraire tout naturellement, dans les circonstances concrètes de son apparition dans le milieu russe qui l'a mis au jour, comme un écrit apocryphe destiné à discréditer les juifs. Or, ce point capital, M. de Vriès ne l'envisage nulle part avec netteté; il l'esquive par quelques phrases générales quand il le rencontre (par exemple, *Revue cath.*, 3 juin, p. 15); il le recouvre d'une masse de détails étrangers au sujet. A quoi bon poursuivre une controverse dans laquelle la thèse essentielle n'est même pas abordée par l'adversaire ?

2° *Une question de tendance, de mentalité.* En tête de son article du 3 juin, M. de Vriès affirme sa croyance en une « *organisation* secrète » (1) dirigée par les juifs, qui depuis deux mille ans travaillerait contre le christianisme, en une « force *organisée* » dans l'ombre du Ghetto, qui réussirait à se maintenir et à se perpétuer, en cachette à travers les siècles et qui serait responsable des persécutions impériales contre l'Eglise naissante, du gnosticisme au IIe siècle, de l'hérésie arienne au IVe, du manichéisme, du libre examen, et aujourd'hui du marxisme et du bolchevisme. Ce « climat » de ses articles rend impossible toute controverse sérieuse. A notre avis — que M. de Vriès nous permette de le dire franchement, — pareilles visions simplistes de l'histoire sont tout bonnement enfantines et très préjudiciables au bon renom de la science catholique; il est du devoir des historiens et des théologiens de s'opposer fermement à la diffusion de semblables fantaisies dans les milieux catholiques.

(1) C'est nous qui soulignons. (Note de la *N. R. T.*)

3° *Une question de doctrine, d'attitude chrétienne et catholique.* Le 25 mars 1928, la S. Congrégation du Saint-Office déclarait officiellement dans le décret de suppression de la Société des « Amis d'Israël » : « Qua caritate permota *Apostolica Sedes* eumdem populum [iudaicum] contra iniustas vexationes protexit, et quemadmodum omnes invidias ac simultates inter populos reprobat, *ita vel maxime damnat odium adversus populum olim a Deo electum, odium nempe illud, quod vulgo « antisemitismi » nomine nunc significari solet.* » (1) Les déclarations les plus récentes de S. S. Pie XI, et entre autres son discours aux dirigeants de la Radio catholique belge du 6 septembre 1938 (2), rendent le même son. Ne vaudrait-il pas mieux, pour un catholique du XXe siècle, chercher la lumière dans l'enseignement du Pape actuellement régnant, plutôt que dans une phrase d'Innocent III au XIIIe siècle ? (3) Nous n'avons pas à discuter en ce moment les divers aspects, social, économique, politique, de la question juive; nous ne nions pas qu'ils méritent une étude sérieuse; ce que nous réclamons ici c'est qu'on donne à tous, chrétiens, païens ou juifs, cette marque élémentaire de la charité chrétienne, qu'est à leur égard le souci de la vérité, la recherche impartiale du vrai. Si les « Protocoles » sont un faux — et ils le sont, — les catholiques, les prêtres doivent être les premiers à le dire, à l'affirmer bien haut, parce qu'ils sont les disciples de Celui qui est la Vérité.

La Nouvelle Revue théologique.

Réponse de M. de Vriès.

M. de Vriès de Heekelingen donnant la réplique au document précédent, met, lui aussi, un point final à la controverse dans *la Revue catholique des idées et des faits* (25. 11. 38) :

Un troisième article de la *Nouvelle Revue Théologique* m'oblige de parler encore une fois des « Protocoles », quoiqu'il paraisse impossible d'obtenir du P. Charles qu'il discute sérieusement *l'ensemble* des faits sur lesquels je me base lorsque je déclare que

(1) « Avec quelle charité le Siège apostolique n'a-t-il pas protégé le même peuple [juif] contre des vexations injustes ! Parce qu'il réprouve toutes les haines et les animosités entre les peuples, il condamne au plus haut point la haine contre le peuple autrefois choisi par Dieu, cette haine qu'aujourd'hui l'on a coutume de désigner communément par le mot d' « antisémitisme ». — Voir la traduction intégrale de ce décret du Saint-Office dans *la Documentation Catholique*, t. 19, col. 1077. (Note de la *D. C.*)

(2) Rapporté par les journaux belges du 15 septembre 1938. Evidemment, nous n'attribuons pas une valeur officielle à ces comptes rendus de presse d'un discours pontifical. (Note de la *N. R. T.*)

(3) Citée par M. de Vries dans *Revue cath.*, 21 oct., p. 8. (Note de la *N. R. T.*)

la falsification des « Protocoles » n'a jamais été prouvée.

J'ai apporté des détails que le P. Charles n'a même pas voulu mentionner. Dans une lettre privée, datée du 2 février, pour ne citer qu'un exemple, j'avais signalé au P. Charles que ses renseignements sur le procès de Berne étaient inexacts. Au lieu de se renseigner, le P. Charles a fait comme si de rien n'était. J'ai publié ensuite des extraits du jugement de Berne, pris dans une copie officielle qui est en ma possession ; j'ai répété ensuite encore une fois que les affirmations du P. Charles, en ce qui concerne le deuxième procès de Berne, sont contraires à la vérité historique. Rien n'y fait, les lecteurs de la *Nouvelle Revue Théologique* l'ignorent jusqu'à maintenant, et le P. Charles continue à publier une version du procès dont j'ai prouvé l'inexactitude.

Il serait fastidieux d'exposer encore une fois tous les côtés de la question, la mystification du British Museum, les fausses déclarations, etc. Le P. Charles veut absolument ignorer les faits qui vont à l'encontre de sa thèse et il s'obstine à ne voir que deux points qui lui paraissent la servir.

Je renonce donc à continuer une polémique avec le P. Charles, car il est impossible d'arriver à un résultat avec quelqu'un qui transforme une question historique en affaire de sentiment. Mais comme les RR. Pères Jésuites de la *Nouvelle Revue Théologique* entrent maintenant ensemble en lice, je leur répondrai en me tenant aux trois divisions qu'ils ont établies.

1. Une question de fait et de méthode.

Pour établir l'authenticité ou l'inauthenticité d'un document, la méthodologie historique exige, non seulement qu'on étudie son contenu, mais aussi qu'on examine soigneusement tous les événements qui se sont déroulés autour de ce document.

Si ceux qui attaquent l'authenticité se servent, depuis le commencement jusqu'à ce jour, de déclarations dont la fausseté a été *prouvée*, s'ils ont recours aux mystifications, s'ils font état de témoignages émanant de personnes qui ont été en prison pour escroquerie ou dont le manque de sérieux est universellement connu, s'ils donnent des comptes rendus archifaux d'un procès, alors l'historien doit en conclure que ces attaques manquent de crédibilité.

A cela, on peut ajouter qu'une partie de son contenu s'est réalisée presque à la lettre, pendant les quelques dizaines d'années qui se sont écoulées depuis la première publication du document. D'autre part, les défenseurs de l'inauthenticité se servent pour toute preuve : 1° D'une déclaration erronée, insérée dans l'introduction de la quatrième édition, due encore à une mystification juive, et 2° du fait qu'une partie du document a été copiée d'une autre publication. En prenant en considération tout cela, il me semble que tout historien non-prévenu doit conclure que l'inauthenticité du document n'a jamais été prouvée et que, selon les règles qui ont de tout temps régi la science historique, il faut le considérer comme authentique jusqu'à plus ample information, c'est-à-dire jusqu'à ce que des documents ou des événements nouveaux apporteront la preuve de son inauthenticité. Ce qui est bien invraisemblable vu le temps qui s'est écoulé depuis la première publication.

2. Une question de tendance, de mentalité.

La *Nouvelle Revue Théologique* conteste qu'il existe une organisation secrète dirigée par les juifs qui, depuis deux mille ans, travaille contre le christianisme et qui serait responsable des persécutions impériales contre l'Eglise naissante, du gnosticisme au IIe siècle, de l'hérésie arienne au IVe, du manichéisme, du libre examen et, aujourd'hui, du marxisme et du bolchevisme. La *Nouvelle Revue Théologique* ne se contente pas d'être d'un autre avis, mais elle appelle pareilles visions simplistes, tout bonnement enfantines et très préjudiciables au bon renom de la science catholique. Est-ce que la *Nouvelle Revue Théologique* nierait l'influence prédominante juive dans tous ces mouvements, ou contesterait-elle uniquement que ces mouvements seraient provoqués par une force organisée ? Dans ce dernier cas, je pourrais me contenter de répondre : puisque vous reconnaissez la main juive dans tous ces mouvements dirigés contre l'Eglise, peu importe qu'ils aient été le résultat d'une force organisée ou non organisée ; vous reconnaissez, comme moi, l'influence juive, ne vous offusquez donc pas si je dis : Défendons-nous avant qu'il ne soit trop tard. Si le véhément jugement de la *Nouvelle Revue Théologique* visait uniquement la question de l'organisation ou de la non-organisation de cette force, on conviendra que les expressions seraient un peu excessives. J'envisagerai donc l'ensemble de la question et je réserverai, si nécessaire, l'examen de la probabilité d'une force organisée juive pour un autre article.

Nous allons constater maintenant contre qui se dressent en réalité les foudres des RR. Pères Jésuites de Louvain.

La responsabilité des juifs dans les persécutions contre l'Église naissante a été reconnue par les contemporains. « Les synagogues sont les sources d'où découle la persécution », a écrit Tertullien. « Les païens sont moins coupables que vous, juifs, c'est vous qui êtes les auteurs de leurs préjugés à notre égard... Vous avez expédié dans le monde entier des émissaires choisis avec soin qui ont répandu ces calomnies que répètent encore tous ceux qui ne nous connaissent pas », écrit saint Justin dans son dialogue avec Triphon. Saint Clément attribua la première persécution à la jalousie juive. A Antioche, les juifs furent les plus acharnés à alimenter le bûcher de saint Polycarpe, disciple de l'apôtre Jean. Et ainsi de suite.

Le P. Michael, de la Compagnie de Jésus, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université d'Innsbruck, écrit que « la soif de carnage des juifs au temps du martyre des premiers chrétiens est connue de tout le monde » (1). Et Mgr Landrieux, évêque de Dijon : « On n'a pas assez mis en relief la part qui revient aux juifs dans les persécutions des trois premiers siècles. Là encore, on n'a vu que la façade, l'Empire romain aux prises avec le christianisme : Néron, Domitien, Trajan, Dèce, Dioclétien... ; on n'a pas remarqué, dans les coulisses, le juif embusqué, qui attisait le feu, qui dénonçait aux préfets et aux proconsuls les disciples du Christ. » (2) Suivant le conseil de l'évêque de Dijon, je ne me suis pas arrêté à la façade. Est-ce cela que *la Nouvelle Revue Théologique* me reproche ?

Passons maintenant à l'influence juive dans les révoltes gnostiques, ariennes, manichéennes, albigeoises et autres. Le côté historique se double ici d'un côté théologique. N'étant pas compétent pour ce qui concerne ce dernier côté du problème, je ne me permettrai jamais d'entrer en discussion sur ce point avec les

(1) Le P. Emil Michael, S. J., *Ignaz von Dollinger* (1892), p. 386.

(2) Mgr Landrieux, *L'histoire et les histoires dans la Bible* (2e éd.), p. 86-87.

RR. Pères Jésuites de la *Nouvelle Revue Théologique.* Je me contenterai de leur opposer un confrère, non sans mérite, et savoir que j'ai consulté avant de me prononcer.

Le P. Léon Meurin, qui fut archevêque de Port-Louis, écrit : « Espérons que d'autres plumes entreprendront l'action des juifs dans les persécutions des chrétiens avant Constantin le Grand, sous Julien l'Apostat, dans l'invasion des Sarrasins en Espagne, dans les révoltes des sectes des gnostiques, des manichéens, des Bulgares jusqu'aux Albigeois, et dans les révolutions des différents pays jusqu'à nos jours. Nous sommes sûr qu'ils rencontreront partout leur haine forcenée du Christ et leur dévorante soif de la domination universelle. » (1)

C'est exactement ce que j'ai avancé. Si cela est simpliste, enfantin et préjudiciable au bon renom de la science catholique, c'est le savant confrère des Pères de Louvain, l'archevêque de Port-Louis, qui en est le fauteur. Mais il n'est pas seul. D'autres ecclésiastiques partagent mon opinion. Mgr Henri Delassus écrit : « Depuis dix-huit cents ans, c'est la haine qui a inspiré, dominé ce peuple, le plus tenace, le plus incompressible des peuples. Sa haine a pris toutes les formes, s'est dissimulée et infiltrée, avec une habileté égale à sa constance, dans toutes les révoltes de l'esprit humain contre Dieu, son Christ et son Eglise. Le judaïsme s'est introduit, au commencement, dans l'Eglise même, pour y porter le trouble, la division et l'hérésie. Ce fut l'œuvre de Simon le Mage, des gnostiques, de Manès et de ses adhérents et de ses émules. Plus tard, le juif favorise, quand il n'inspire pas, toutes les hérésies ; plus on étudiera de près son action, plus on le verra mêlé à toute résistance contre l'esprit de Dieu.

» Au moyen âge, le juif trahit les chrétiens au profit des mahométans, qui pourtant le méprisent et le maltraitent en Espagne comme en Orient ; il est avec les Albigeois contre les catholiques, comme il sera avec les protestants, comme il est avec les libres penseurs, les Jacobins, les socialistes et les franc-maçons ; comme il est aujourd'hui avec les nihilistes en Russie. » (2)

Ce sont, une fois encore, exactement les mêmes constatations. Le cardinal Merry del Val ne les considérait apparemment pas comme simplistes, enfantines et contraires au bon renom de la science catholique, car il écrivit, le 23 octobre 1910, à leur auteur : « Les idées directrices de votre beau travail sont celles qui ont inspiré les grands historiens catholiques. »

Je suis en mesure de multiplier les citations. Je ne le ferai pas pour ne pas allonger outre mesure ma réponse. Je ne parlerai pas non plus de l'influence juive dans le marxisme et le communisme. J'en ai apporté suffisamment de preuves dans mes livres.

3. Une question de doctrine, d'attitude chrétienne et catholique.

Je suis enchanté de constater que nous sommes d'accord au moins sur un point, un point très important. Je réprouve autant que la *Nouvelle Revue Théologique* la haine du juif. Je condamne sévèrement les explosions de haine inhumaine auxquelles nous avons assisté horrifiés ces derniers temps. Si je m'occupe depuis des années uniquement et exclusivement de la question juive, c'est précisément pour rechercher une solution à un problème qui paraît insoluble. L'introduction à mon *Israël, son passé, son avenir* en fait foi.

Je suis cependant d'avis que, si l'on veut faire œuvre utile, il ne faut pas cacher la vérité, il faut exposer les faits tels qu'ils sont. Il faut démontrer clairement le tort spirituel que les juifs nous ont fait en déchristianisant le monde. « Ecraser l'infâme hérésie du Nazaréen a toujours été le plus ardent et haineux désir des juifs déchus », dit Mgr Meurin (1). Et ailleurs : « Anéantir le christianisme... voilà un devoir religieux plus sacré encore que celui de se soumettre toutes les nations de la terre. » (2)

Lorsque mes études m'ont démontré que la falsifications des « Protocoles » n'a pas été prouvée, je n'ai pas hésité à le proclamer. Je n'hésiterai pas non plus à contredire ceux qui, poussés par un sentiment de pitié et de charité mal comprise ou en tout cas mal appliquée, déclarent qu'ils sont un faux, sans en apporter des preuves suffisantes.

***

Je pourrais terminer ici ma réponse, mais je désire y ajouter, en quelques mots, comment j'estime que le problème juif doit être résolu.

Dans l'ordre spirituel, il faut tâcher de remonter le courant antireligieux, préparé depuis longtemps par les juifs (3) et continué de nos jours, non seulement par eux, mais aussi par d'autres groupes, même antisémites. Il faut que les mesures pratiques soient accompagnées d'un redressement des esprits. Si notre société ne revient pas à la foi et aux principes chrétiens, nous ne sortirons pas du cercle vicieux dans lequel nous nous débattons. Si les juifs réussissent dans leurs entreprises, c'est parce que les chrétiens ont affaibli leur défense en ne vivant plus d'après les préceptes de l'Eglise. D'autre part, la vie publique ayant été ainsi déchristianisée, les juifs exercent sur elle une influence toujours plus grande.

Dans l'ordre matériel, il faut donner une patrie à ces inassimilables qui se considèrent de plus en plus comme une nation à part. S'il n'est pas possible de fonder en Palestine et dans les pays environnants un Etat juif, il faut trouver un autre territoire. En attendant, il faut empêcher les juifs de continuer leur œuvre corruptrice et déchristianisante ; il faut les exclure de la magistrature, de l'enseignement et, avant tout, de la politique. On renouera ainsi avec une vieille tradition de l'Eglise qui n'a été oubliée que lorsque les Etats ont été déchristianisés à la suite de la néfaste révolution française (4).

Certes, ces mesures ne seront pas goûtées par tous les juifs. Mais il faut choisir. J'ai prédit, il y a deux ans, ce qui allait arriver. La prophétie n'était pas difficile, parce que, depuis que les juifs existent, leur histoire passe toujours par les mêmes étapes :

Première étape : *installation.* Les juifs arrivent dans une contrée. On les accueille avec plus ou moins d'empressement, souvent par pitié.

Deuxième étape : *affermissement.* Les juifs sont tolérés ou jouissent d'un traitement de faveur, grâce à quoi leur situation se consolide.

Troisième étape : *apogée.* Les juifs se signalent

(1) Mgr Léon Meurin, S. J., *La franc-maçonnerie, synagogue de Satan* (1893), p. 191.

(2) Mgr Henri Delassus, *La conjuration antichrétienne* (1910), t. III, p. 1118-1119.

(1) Mgr Meurin, S. J., *op. cit.*, p. 122.

(2) Mgr Meurin, S. J., *op. cit.*, p. 189.

(3) Cf. entre autres *Le T. R. P. Marie-Théodore Ratisbonne* (1903), t. 1, p. 5.

(4) J'expose cette proposition dans un livre qui paraîtra prochainement aux éditions Bernard Grasset.

par leur richesse, leur crédit et parfois par leur savoir. Dans certaines classes du peuple, un sentiment de gêne, d'envie et de haine commence à se faire jour.

Quatrième étape : *résistance*. On entre dans une période où les soulèvements, les luttes, les attaques alternent avec des périodes d'accalmie. L'irritation du peuple est souvent contenue par le clergé et le gouvernement.

Cinquième étape : *hostilité ouverte*. Le peuple, exaspéré, rompt toutes les digues et massacre les juifs, ou bien l'autorité les chasse... et le cycle recommence dans un autre pays.

Nous sommes actuellement arrivés — une fois encore dans l'histoire du monde — à la cinquième étape et il faut être aveugle pour ne pas s'en apercevoir. Les expulsions ne sont d'aucune utilité pour la solution du problème, car elles sont le commencement d'une nouvelle « première étape ». Il est indispensable que l'on prenne des mesures d'ordre international pour tâcher de résoudre, une fois pour toutes, le problème juif, ou, en tout cas, pour lui enlever sa virulence.

La création d'un Etat juif n'entamerait en rien la souveraineté des autres Etats, car ils resteraient libres d'appliquer aux juifs le régime qui s'harmoniserait le mieux avec les traditions de chaque pays. Les uns refuseront toute émancipation et expulseront les juifs, qui posséderaient alors une patrie où ils pourraient se rendre. Les autres empêcheraient les juifs d'exercer une influence quelconque dans la vie politique ; ce serait alors aux juifs de décider s'il préfèrent s'en aller au lieu de rester avec un passeport juif. Encore d'autres Etats réserveraient les droits civiques uniquement aux juifs qui auraient rendu des services signalés à l'Etat, dans lequel ils voudraient être incorporés. Enfin, personne n'empêcherait les Etats, qui en éprouveraient le désir, de subir le joug juif.

L'immense avantage de la solution, que je viens d'exposer sommairement, serait d'éviter les excès et de permettre aux juifs de se réunir dans leur patrie, au lieu de créer partout de nouveaux foyers d'antisémitisme.

Mais pour arriver à une solution équitable, il faut avant tout dire la vérité, l'entière vérité, aussi désagréable qu'elle puisse être pour certaines personnes, et sans craindre les attaques auxquelles on est en butte en agissant ainsi.

H. DE VRIÈS DE HEEKELINGEN.

LIVRES REÇUS (1)

Le secret de la République, par ALFRED FABRE-LUCE. — Un vol. 19 × 12 cm. de 240 pages. Prix, 18 francs. Grasset, Paris. 1938.

Présence mariale, par le R. P. FRANÇOIS CHARMOT, S. J. — Un vol. 19 × 12 cm. de 208 pages. Prix, 12 francs. Editions Spes, Paris. 1938.

Une fille américaine de Monsieur Vincent. Anne-Elisabeth Seton, par JEANNE DANEMARIE. — Un vol. 19 × 12 cm. de 224 pages. Prix, 18 francs. Grasset, Paris. 1938.

(1) Cette liste contient l'énumération des ouvrages qui ont été envoyés à la rédaction par les auteurs ou les éditeurs et dont l'annonce ne comporte aucun jugement ni approbation de notre part.

Los privilegios de la Amarica Latina, en su parte historico-cronologica (1493-1897), par P. RAMON L. GOMEZ. — Un vol. 24 × 15 cm. de 94 pages. Marietti, Rome. 1938.

Sa Sainteté Pie XI, 2e édition revue et augmentée, par Mgr R. FONTENELLE. — Un vol. 19 × 12 cm. de 502 pages. Prix, 20 francs. Editions Spes, Paris. 1938.

Afrique du Nord, numéro spécial de juillet-août-septembre 1938 de *Grands Lacs*. — Un vol. 24 × 16 cm. de 200 pages, 8, rue Grandgagnage, Namur (Belgique).

La psychologie ouvrière et le sens chrétien du travail, par FRANÇOISE LESCANNE. — Un vol. 25 × 17 cm. de 136 pages. Prix, 21 francs. Librairie de Médicis, Paris. 1938.

« Moi », image de Dieu. Preuve de l'existence de Dieu dédiée aux compagnons du temps de l'incroyance, par R.-M. OLDENBOURG. Avant-propos de CHARLES DU BOS. — Un vol. 19 × 15 cm. de 46 pages. Prix, 6 francs. Editions du Cerf, Paris. 1938.

Cas de conscience du Croisé, par le chanoine F. BOISSY, préface de S. Exc. Mgr COUDERC. — Un vol. 16 × 10 cm. de 206 pages. Prix, 5 francs. Apostolat de la Prière, Toulouse. 1938.

Croisé, aime la Mère Marie ! par FIDELIS, illustrations de R. R. DE CONIAC. — Un vol. 16 × 10 cm. de 180 pages. Prix, 5 francs. Apostolat de la Prière, Toulouse. 1938.

Messe pour enfants, par Mme JEAN BERGEAUD. — Une brochure 16 × 12 cm. de 22 pages. Prix, 2 francs. Jean-Renard, Paris. 1938.

L'anarchie en Chine et le rôle du Japon 1931-1938. Témoignages recueillis et présentés par EDOUARD CLAVERY. — Un vol. 18 × 14 cm. de 100 pages. Editions des presses modernes, Paris. 1938.

Catholicisme et communisme. Oui ou non ?... par le R. P. RAMBAUD, O. P. — Un vol. 18 × 12 cm. de 92 pages. Prix, 8 fr. 80 franco. Aubanel aîné, Avignon. 1938.

Dagobert roi des Francs, par R. BARROUX. — Un vol. 23 × 14 cm. de 224 pages, avec deux croquis dans le texte. Prix, 30 francs. Payot, Paris. 1938.

La châtelaine de Shenstone, par FLORENCE BARCLAY. — Un vol. 17 × 12 cm. de 252 pages. Prix, 3 fr. 50. Nouvelle bibliothèque. Plon, Paris. 1938.

L'abbaye d'Evolayne, par PAULE RÉGNIER. — Un vol. 17 × 12 cm. de 252 pages. Prix, 3 fr. 50. Nouvelle bibliothèque. Plon, Paris. 1938.

La maison bâtie sur le roc. Choix de conférences sur les questions familiales, par JEAN DE COURBERIVE. — Un vol. 19 × 12 cm. de 96 pages. Prix, 7 francs. Association du mariage chrétien, Paris. 1938.

Une nuit dans sa maison, par MARIE-PAULE SALONNE. — Un vol. 19 × 12 cm. de 96 pages. Prix, 7 francs. Editions Spes, Paris. 1938.

Passeurs d'hommes, par le R. P. MARTIAL LEKEUX. — Un vol. 17 × 12 cm. de 256 pages. Prix, 3 fr. 50. Nouvelle bibliothèque. Plon, Paris. 1938.

Catholicisme et loyalisme, par ENRIQUE MORENO. — Une brochure 21 × 14 cm. de 40 pages. Prix, 2 francs. Editions des archives espagnoles, Paris. 1938.

Eléments d'économie monétaire aux temps gaulois, gallo-romains et mérovingiens, par MAURICE BOUVIER-AJAM. — Un vol. 23 × 14 cm. de 48 pages. Prix, 6 fr. Paillard, Paris.

A PROPOS DE L'ANTISÉMITISME

Pèlerinage de la Radio catholique belge

Divers organes de presse belges et français se sont fait l'écho d'une déclaration de S. S. Pie XI à un groupe de pèlerins de la Radio catholique belge. Nous donnons ci-après les précisions publiées par *La Libre Belgique* (14. 9. 38), précisions dues à la plume de Mgr Picard, président de Radio catholique belge.

Le 6 septembre 1938, Sa Sainteté a reçu en audience privée le président, le vice-président et le secrétaire de Radio catholique belge ; puis, en audience publique, 120 pèlerins qui étaient venus en délégation présenter au Pape de l'Action catholique les hommages de notre association catholique belge de radiophonie.

Au début de l'audience publique, le Saint-Père chargea ceux qu'il venait de recevoir en audience privée de redire à tous ce qu'il leur avait confié en particulier (1).

C'est pour répondre à ce désir du Saint-Père que nous rendons publiques les déclarations qu'il nous a faites en son bureau privé.

Audience privée.

Sa Sainteté daigna s'entretenir longuement avec nous.

Le premier sentiment que l'on éprouve est de confusion de prendre le temps du Chef de l'Eglise. Mais l'attitude du Pape vous répond qu'il attache grande importance à votre apostolat. Cet intérêt du Vicaire de Jésus-Christ pour la Radio catholique belge nous a profondément émus et confirmés dans notre conviction de l'importance d'une action catholique radiophonique et dans notre volonté d'y consacrer le meilleur de nous-mêmes.

Mais ce qui nous a émus plus encore, c'est la bonté avec laquelle Sa Sainteté, après nous avoir parlé de notre œuvre, nous confia les soucis qui étreignent actuellement son cœur paternel.

Voici, comme nous avons pu les reconstituer immédiatement après l'audience, et à peu près textuellement, les paroles de Sa Sainteté. Le texte que nous donnons n'a donc aucun caractère officiel ni officieux.

Nous ne l'aurions pas rendu public si le Saint-Père lui-même ne nous y avait invités. Faut-il ajouter que nous avons eu l'extrême souci de n'écrire aucune syllabe qui n'ait vraiment été prononcée par Sa Sainteté.

[Ici, le Pape félicite la Radio catholique de son activité, des résultats importants qu'elle a obtenus et aborde le côté financier...]

Alors, nous présentâmes à Sa Sainteté le missel offert par le pèlerinage de la Radio catholique.

Ce cadeau Nous est précieux, daigna nous dire Sa Sainteté. Il nous est précieux parce qu'il vient de vous et de la radio catholique belge. Mais votre don Nous est cher surtout parce que c'est un missel. Le missel est un des plus beaux livres qui soient. On y trouve de grandes lumières, même sur les événements actuels.

Et Sa Sainteté commença à feuilleter le missel. Elle s'arrêta aux paroles suivantes du Canon, dont le latin, dit le Pape, est tellement transparent, tellement suggestif !

« Supra quae propitio ac sereno vultu respicere digneris : et accepta habere, sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui justi Abel, et sacrificium patriarchae nostri Abrahae : et quod tibi obtulit summus sacerdos tuus Melchisedech, sanctum sacrificium, immaculatam hostiam. »

Le Saint-Père commenta ce texte avec une voix que l'émotion, progressivement, altérait.

Cette prière, nous la disons au moment le plus solennel de la messe, après la Consécration, lorsque la divine Victime est offerte effectivement.

Sacrifice d'Abel, sacrifice d'Abraham, sacrifice de Melchisédech. En trois traits, en trois lignes, en trois pas, toute l'histoire religieuse de l'humanité. Sacrifice d'Abel : l'époque adamique. Sacrifice d'Abraham : l'époque de la religion et de l'histoire prodigieuse d'Israël. Sacrifice de Melchisédech : annonce de la religion et l'époque chrétiennes.

Texte grandiose. Chaque fois que Nous le lisons, Nous sommes saisis par une émotion irrésistible.

« Sacrificium Patriarchæ Nostri Abrahæ ». Remarquez qu'Abraham est appelé notre Patriarche, notre Ancêtre.

L'antisémitisme n'est pas compatible avec la pensée et la réalité sublimes qui sont exprimées dans ce texte. C'est un mouvement antipathique, un mouvement auquel nous ne pouvons, nous chrétiens, avoir aucune part.

Ici, le Pape ne parvient plus à contenir son émotion. Il ne voulait pas se laisser gagner par cette émotion. Mais il n'y put réussir. Et c'est en pleurant qu'il cita les passages de saint Paul mettant en lumière notre descendance spirituelle d'Abraham.

La promesse a été faite à Abraham et à sa descendance. Le texte ne dit pas, remarque saint Paul, in seminibus tamquam in pluribus, sed in semine, tamquam in uno, quod est Christus. *La promesse se réalise dans le Christ et par le Christ en nous qui sommes les membres de son Corps mystique. Par le Christ et dans le Christ, nous sommes de la descendance spirituelle d'Abraham.*

Non, il n'est pas possible aux chrétiens de participer à l'antisémitisme. Nous reconnaissons à quiconque le droit de se défendre, de prendre les moyens de se protéger contre tout ce qui menace ses intérêts légitimes. Mais l'antisémitisme est inadmissible. Nous sommes spirituellement des sémites.

(1) *L'Osservatore Romano* (9. 9. 38) donnant un compte rendu de cette audience ne rapporte sur la question juive aucune parole du Pape et ne fait point allusion au problème sémite. (Note de *la D. C.*)

La répartition de la population juive dans les cinq parties du monde

De M. R. de B. dans *l'Illustration* du 17 septembre 1938 :

Au moment où le « racisme » joue un tel rôle dans les préoccupations internationales et dans la politique intérieure des Etats, il n'est pas sans intérêt de rechercher quelle place la race juive occupe dans le monde et comment elle y est répartie. C'est ce que vient de faire la revue allemande *Wirtschaft und Statistik*, d'une façon qu'elle affirme être strictement objective. En l'absence de toute autre étude d'ensemble du même genre et en laissant à la revue germanique la responsabilité des chiffres qu'elle cite, il nous a paru utile d'en retenir ici les plus caractéristiques.

D'après la *Wirtschaft und Statistik*, le nombre des juifs existant aujourd'hui dans le monde serait de 17 millions, soit 0,8 pour 100 de la population de la terre. Sur ces 17 millions d'individus, 10 millions résident en Europe, 5 millions en Amérique, 1 million en Asie, 870 000 en Afrique et 30 000 en Océanie.

Cette répartition géographique a d'ailleurs considérablement varié depuis une soixantaine d'années. Un phénomène extrêmement significatif s'est produit : l'émigration juive vers le Nouveau Monde. Le tableau suivant la fait apparaître :

	1880	1900	1937
Europe	88.4	82.1	60,4
Amérique	3.3	11	30
Afrique	4.5	3.9	5,5
Asie	3,6	2.8	3,9
Océanie	0.2	0.2	0,2

Si les différences ont été négligeables en Asie, en Afrique et nulles en Océanie, il n'en va pas de même pour l'Europe et l'Amérique. En 1880, presque tous les juifs du globe — près des neuf dixièmes — se trouvaient massés en Europe, alors que l'Amérique en comptait à peine un peu plus de 3 pour 100.

Déjà en 1900, il n'y avait plus en Europe que 82 pour 100 des juifs et 11 pour 100 étaient en Amérique. Aujourd'hui, 30 pour 100 des juifs vivent dans le Nouveau Monde et le contingent européen est tombé aux alentours de 60 pour 100. En tenant compte du chiffre global de la population, la densité de la colonie juive est devenue sensiblement égale dans les deux mondes : 1,95 pour 100 en Europe et 1,92 pour 100 en Amérique. Dans les autres continents, elle est très faible : 0,44 pour 100 en Afrique, 0,22 pour 100 en Océanie et 0,08 pour 100 en Asie.

A quoi tient cet exode des juifs vers l'Amérique ? Les raisons politiques y sont évidemment pour quelque chose, surtout en ces dernières années, mais il ne faut pas oublier que les lois régissant l'immigration sont devenues de plus en plus rigoureuses, ce qui a freiné le mouvement. Les raisons économiques ont été prépondérantes : l'Amérique, pays neuf, offrait un champ d'activité à une race naturellement entreprenante et travailleuse, dont les conditions d'existence étaient trop souvent misérables dans les pays européens, où elle était confinée. C'est encore, néanmoins, en Europe centrale et orientale que la population juive est la plus abondante, surtout dans les districts frontières de l'ancienne Autriche-Hongrie et de la Russie. De la Baltique à la mer Noire, dans un quadrilatère limité par les villes de Leningrad, Riga, Vienne et Rostov sur le Don, on compte plus de 8 millions de juifs, soit la moitié de la population juive de la terre. Il y a en Pologne 3 300 000 juifs, ou 9,64 pour 100 de la population ; en Lithuanie, 175 000, ou 7,37 pour 100 ; en Hongrie, 450 000, ou 5,01 pour 100 ; en Tchécoslovaquie, 385 000, ou 2,54 pour 100 ; en Roumanie, 1 050 000, ou 5,41 pour 100 ; en U. R. S. S., 2 950 000, ou 2,22 pour 100.

Une autre zone est constituée par une ligne partant de l'Angleterre pour aboutir à la Suisse, en passant par le cours du Rhin et la frontière franco-allemande ; elle comprend comme centres importants Londres, Amsterdam, Anvers, Francfort, Nuremberg et Zurich. Enfin, dans le bassin méditerranéen, on compte un certain nombre de colonies juives d'origine très ancienne, dans certaines villes comme Alexandrie, Le Caire, Tripoli, Tunis, Gibraltar, Marseille, Salonique, Constantinople. La Palestine renferme 404 000 juifs, soit un tiers de la population, et le Maroc près de 200 000.

En France, toujours d'après la même source, il y aurait eu 280 000 juifs en 1937. L'Italie n'en comptait que 52 000. La Grande-Bretagne en avait davantage : 340 000. En Allemagne, avant l'Anschluss, ils étaient 420 000, mais en 1933, ils dépassaient 502 000. Le nationalsocialisme en aurait donc fait partir environ 80 000. En Autriche, ils étaient 200 000 en 1937, qui sont aujourd'hui incorporés au Reich, dont la population juive dépasserait ainsi 600 000 individus.

C'est dans le Nouveau Monde que l'on trouve le pays qui a la plus forte population de juifs : les Etats-Unis, avec 4 500 000, soit 3,5 pour 100 de la population totale, contre 530 000 seulement au début du siècle. Il y aurait un peu moins de 200 000 juifs au Canada, 275 000 en Argentine et moins de 150 000 dans le reste de l'Amérique latine.

Un autre trait caractéristique est la prédilection que les juifs manifestent pour les grandes villes. Plus de la moitié d'entre eux y résident. En tête viennent : New-York et sa banlieue, avec 2 millions et demi de juifs ; puis Varsovie, avec 363 000 ; Chicago, avec 325 000 ; Philadelphie, avec 275 000 ; Londres et sa banlieue, avec 234 000 ; Budapest, avec 232 000 ; Lodz, avec 202 000 ; Vienne, avec 178 000 ; Paris, avec 175 000, et Berlin, avec 161 000. Ce sont là des chiffres globaux. En pourcentage, le tableau ci-dessous indique leur densité respective dans ces dix villes :

Lodz : 33,5.
Varsovie : 29,9.
New-York : 22,9.
Budapest : 16,3.
Philadelphie : 14,1.
Chicago : 9,5.
Vienne : 9,5.
Paris : 6,2.
Berlin : 3,8.
Londres : 2,1.

On peut enfin remarquer que, dans beaucoup de pays, les juifs ont tendance à se grouper dans la capitale. C'est ainsi qu'à Copenhague on trouve 92 pour 100 de juifs danois ; à Vienne, 91,9 pour 100 de juifs autrichiens ; à Londres, 68,8 pour 100 de juifs anglais, etc.

FRANCIS JAMMES

(2 déc. 1868-1er nov. 1938)

La mort de Francis Jammes (1) fixe, dans notre littérature, l'un des moments les plus significatifs de la poésie contemporaine. A vrai dire, le vieux poète avait, depuis plusieurs années, marqué sa place définitive ; il se survivait dans ses tout derniers recueils, qui n'ont rien ajouté à sa gloire. L'article qu'on va lire, trop bref pour être complet, n'a d'autre but que de faire entrevoir cette place et d'en mesurer les limites, autant qu'il se peut aujourd'hui.

Aprement discuté par les uns, passionnément admiré par les autres, Francis Jammes fait souvent figure de grand poète. Comme tous les grands poètes, il apporte, dans le chœur de la poésie, un accent nouveau, un accent vraiment personnel.

Il faut bien reconnaître que c'est parmi ceux-là que la postérité choisit ses élus. Nous n'inventons rien ; au surplus, tout renaît. Nous découvrons seulement. Dieu, avant nous, a tout tiré du chaos. Peut-être n'y a-t-il, entre les poètes authentiques, ni poètes majeurs ni poètes mineurs, mais des poètes qui ont chacun leur accent. La tyrolienne du rossignol n'est pas le coup de clairon du coq ; cependant, la première convient à la douceur du clair de lune, et le second, au lever triomphal du soleil.

C'est pourquoi un vers de Corneille ne sonne pas comme un vers de Racine; c'est pourquoi le langage de Péguy a, suivant la juste expression de Maurice Barrès, un « ronronnement »; celui de Claudel, une ampleur biblique; celui de Jammes, une simplicité naturelle ou une gaucherie souvent voulue. Remarquons, en passant, mais non sans fierté, que tous trois sont des poètes catholiques convertis, honneur de notre époque.

Les premières œuvres de Francis Jammes causèrent la surprise d'une révélation. On était alors en plein symbolisme. Les poètes de la nouvelle école professaient que la poésie devait traduire, par les mystérieuses correspondances des symboles, ce que l'âme recèle de plus profond et presque d'inconscient, les émotions qui échappent à l'analyse.

Or, Francis Jammes, tout en adoptant les libertés prosodiques du symbolisme, se prit à exalter, devant les subtilités et le flou de cette esthétique, le salubre sentiment de la nature et le charme attendri du terre à terre quotidien. La préface de son premier recueil important : *De l'Angélus de l'aube à l'Angélus du soir*, paru en 1898, après des plaquettes de début (*Six Sonnets*, 1891; *Vers*, 1892, 1893, 1894; *Un jour*, 1896; *La naissance du poète*, 1897), évoque bien le climat de cette œuvre :

Mon Dieu, vous m'avez appelé parmi les hommes. Me voici. Je souffre et j'aime. J'ai parlé avec la voix que vous m'avez donnée. J'ai écrit avec les mots que vous avez enseignés à ma mère et à mon père, qui me les ont transmis. Je passe sur la route comme un âne chargé dont rient les enfants, et qui baisse la tête. Je m'en irai où vous voudrez, quand vous voudrez. — « L'Angélus sonne. »

Dans sa simplicité, non dénuée d'apprêt, cette curieuse préface, si courte, eut le retentissement d'un véritable manifeste. Par les poèmes qu'elle accompagnait et par ceux qui suivirent, Francis Jammes exerça, pendant un quart de siècle, une influence considérable sur les jeunes poètes de son temps, si bien que l'on put assister à ce spectacle peu commun d'une sorte de chef d'école, ou mieux, d'un chef de file qui, non tenté par la gloire, les honneurs, les facilités que dispense Paris, suscitait partout des disciples et dirigeait, de sa province, un véritable mouvement qu'on a appelé le « Jammisme », et qui a laissé sa trace dans nos lettres.

Nous devons à ce mouvement quantité de mauvais poèmes. Comme il arrive toujours, les imitateurs serviles n'ont fait qu'exagérer les défauts du maître. Mais ceux qui ont été vraiment influencés par Jammes, les poètes indéniables qui furent ses amis, tels que Samain, Charles Guérin, André Lafon, pour ne parler que des morts, gardèrent, en subissant plus ou moins son influence, toute leur personnalité.

Comment, en effet, refaire du Jammes pur sans que le lecteur ne crie au pastiche ? Encore que sa maladresse calculée n'évite pas toujours le bizarre et le saugrenu, et qu'on surprenne parfois ce qu'il y a de savant dans cet art qui se veut primitif, il est inimitable en sa grâce, son émotion naïve, son exactitude, sa couleur locale.

Voici, extrait du recueil *De l'Angélus de l'aube à l'Angelus du soir*, un poème caractéristique :

CE FILS DE PAYSAN...

Ce fils de paysan qui était bachelier,
Nous avons suivi son convoi le long des lierres.

Le dimanche il quittait la petite ville
Et il allait déjeuner avec sa famille.
... L'après-midi, me disait-il, j'y lis Virgile.

En pensant à cela, mon cœur s'enfle et se tord.
— Et je sens dans l'azur comme un parfum de mort.

---

(1) Né à Tournay (Hautes-Pyrénées), le 2 décembre 1868; mort à Hasparren (Basses-Pyrénées), le 1er novembre 1938.

... Oui, tu lisais Virgile, ami. Car on t'avait
Appris le latin dans un triste et pieux collège.

Ton père aux mains de terre, ta mère aux mains de [chanvre,
Etaient joyeux de voir dans ta petite chambre
Tes dessins qui faisaient de toi un bon élève.
Et, pendant qu'il faisait soleil ou de la neige,
Pendant que se pliaient les blés aux tiges bleues,
A cause de leur fils, ils étaient bien joyeux.

Des mots compliqués n'avaient pas gâté ton âme.
Tu étais pareil à la modestie du village
Lorsque les cheminées fument aux pieds de Dieu
Et que s'arrêtent, en tournant le cou, les bœufs.

Virgile, c'est pour moi, ami, ce que tu fus :
Quelque dimanche soir — si triste — où une flûte
De coudrier chantait comme une pluie de nuit...
Une ruche. Un mouton. Un laurier-tin et puis
Une tombe où, respectueux, on jette du buis.

Si surprenant que cela paraisse à prime abord, il faut souligner devant ce poème, comme devant beaucoup d'autres poèmes de Francis Jammes, que, par son amour des choses simples et des petites gens, ce poète en rupture de disciplines parnassiennes a plus d'un lien de parenté avec François Coppée. Lui aussi, il a chanté à sa façon *Les Humbles*, lui aussi, il a écrit ses *Intimités*, et c'est, en outre, un intimiste de plein air.

On a coutume de diviser, peut-être avec trop d'arbitraire, la production de Francis Jammes en deux périodes : celles d'avant et d'après sa conversion, et de les opposer, soit pour le louer, soit pour l'accabler. A la vérité, la cassure n'est pas aussi nette. Si l'inspiration a gagné en gravité et en profondeur, si elle n'a plus célébré l'éphémère qu'en fonction de l'éternel, le tempérament de l'artiste est resté à peu près le même. Et quoi qu'en ait prétendu la comtesse de Noailles, « l'eau bénite » du poète vaut toujours « sa rosée » et souvent davantage.

Les œuvres de la première période ont çà et là, à travers leur paganisme parfois latent, un charme d'innocence, de naïveté, d'intuition, mais témoignent aussi d'un sensualisme faunesque. Aux recueils déjà cités, qui appartiennent à cette période, il faut ajouter, parmi ceux qui suivirent, les deux principaux : *Le Deuil des primevères* (1901) et *Le Triomphe de la vie* (1904), qui commence par un long poème idyllique : *Jean de Noarrieu*. Parallèlement, Jammes publia deux nouvelles sentimentales : *Clara d'Ellebeuse* (1899), *Almaïde d'Etremont* (1901) et un récit champêtre : *Le Roman du lièvre* (1903), prose savoureuse qui ne fit qu'étendre le renom du poète.

C'est dans *Le Deuil des primevères* que figure, tout à fait significative de la manière de Francis Jammes, cette cocasse « Prière pour aller en paradis avec les ânes » :

Lorsqu'il faudra aller vers vous, ô mon Dieu, faites
que ce soit par un jour où la campagne en fête
poudroiera. Je désire, ainsi que je fis ici-bas,
choisir un chemin pour aller, comme il me plaira,
au paradis, où sont en plein jour les étoiles.
Je prendrai mon bâton et sur la grande route
j'irai, et je dirai aux ânes, mes amis :
Je suis Francis Jammes et je vais au paradis,
car il n'y a pas d'enfer au pays du bon Dieu.
Je leur dirai : Venez, doux amis du ciel bleu,
pauvres bêtes chéries qui, d'un brusque mouvement [d'oreilles,
chassez les mouches plates, les coups et les abeilles...

Que je vous apparaisse au milieu de ces bêtes
que j'aime tant parce qu'elles baissent la tête
doucement, et s'arrêtent en joignant leurs petits pieds
d'une façon bien douce et qui vous fait pitié.
J'arriverai suivi de leurs milliers d'oreilles,
suivi de ceux qui portèrent au flanc des corbeilles,
de ceux traînant des voitures de saltimbanques
ou des voitures de plumeaux et de fer-blanc,
de ceux qui ont au dos des bidons bossués,
des ânesses pleines comme des outres, aux pas cassés,
de ceux à qui l'on met de petits pantalons
à cause des plaies bleues et suintantes que font
les mouches entêtées qui s'y groupent en rond.
Mon Dieu, faites qu'avec ces ânes je vous vienne.
Faites que, dans la paix, des anges nous conduisent
vers des ruisseaux touffus où tremblent des cerises,
lissés comme la chair qui rit des jeunes filles,
et faites que, penché dans ce séjour des âmes,
sur vos divines eaux, je sois pareil aux ânes
qui mireront leur humble et douce pauvreté
à la limpidité de l'amour éternel.

L'âme bucolique de Francis Jammes, si souvent franciscaine à son insu, devait parvenir à la joie totale en retrouvant Dieu. Il a évoqué lui-même, d'une façon poignante, l'état aigu de sa crise intérieure :

Je me revois, une matinée, étendu sur un lit, l'âme et le corps en détresse, humilié, neurasthénique. Quand je sortis de cette prostration qui dura vingt minutes, je prononçai avec des larmes dans la voix : « Il faut que cela soit ou il n'y a rien. » Cela, quoi ? L'Eglise catholique, apostolique et romaine qu'avait recommencé de m'enseigner, malgré la séparation des mers, mon deuxième ange gardien, Paul Claudel. Je me relevai pour aller, ce dimanche là, pleurer à la messe de la cathédrale de Bordeaux. Dans le tréfonds de mon être, une joie commençait à se faire jour. Serait-ce possible que l'homme pût être en possession d'une telle allégresse ? Pour la première fois, le païen que j'étais ressentait, comment dirai-je ? le mouvement que crée Dieu dans l'éloignement de mon abîme. C'est vous d'abord que j'ai reconnu, mon Père.

Le 7 juillet 1905, le poète recevait la sainte Communion. Et le retour fut sans reprise, et le don fut total, comme l'annonce cet admirable offertoire, si plein d'humilité :

N'ayant rien d'autre à moi, vers vous j'élèverai
Cette motte de terre enlevée au guéret.

C'est mon cœur. Il n'est bon à rien ni à personne.
C'est pourquoi, le mouillant de pleurs, je vous le donne.

Est-ce un effet des disciplines catholiques ? Il est curieux de constater qu'à partir de sa conversion Francis Jammes va écrire des vers qui se rapprocheront de plus en plus du vers classique. Certes, ces vers ne seront jamais

totalement parnassiens, mais, de moins en moins libérés, au fur et à mesure que paraîtront de nouveaux recueils, ils tiendront compte toujours davantage de la mesure et de la rime.

Dans la longue suite des livres de la seconde période, il convient de relever : *L'Eglise habillée de feuilles* (1906), *Clairières dans le ciel* (1906), *Les Géorgiques chrétiennes* (1912), *Le rosaire au soleil* (1916), *La Vierge et les sonnets* (1919), *Ma France poétique* (1926).

Les Géorgiques chrétiennes sont, à coup sûr, le témoignage le plus haut de Francis Jammes et son œuvre la plus achevée, celle où il approche vraiment de la plénitude, tant la forme en est sûre, tant la pensée en est noble.

Le passage suivant donnera le ton de l'ensemble :

Tandis que rêve ainsi le noble patriarche,
Sa fille bien-aimée vers lui se met en marche.

Elle arrive sous l'arbre où l'ombre fait un rond,
Et sous la barbe vénérable met son front.

Ma fille, dit celui dont elle est née, tu pleures ?
Mon père, répond-elle, en effet, voici l'heure.

Ma fille, lui dit-il, de quoi veux-tu parler ?
Mon père, répond-elle, il me faut m'en aller.

Ma fille, lui dit-il, tu vas là-bas, sans doute ?
Mon père, répond-elle, il est une autre route.

Ma fille, lui dit-il, quelle route veux-tu ?
Mon père, répond-elle, où marche la vertu.

Ma fille, lui dit-il, n'est-ce point ma demeure ?
Mon père, répond-elle, il est vrai, mais tu pleures...

Ma fille, lui dit-il, penses-tu trouver mieux ?
Mon père, répond-elle, il faut que j'aille à Dieu.

Ma fille, lui dit-il, mes champs sont-ils stériles ?
Mon père, répond-elle, ils rendent cent pour mille.

Ma fille, lui dit-il, renies-tu mon froment ?
Mon père, répond-elle, il sert au sacrement.

Ma fille, lui dit-il, renies-tu mes abeilles ?
Mon père, répond-elle, aux cierges elles veillent.

Ma fille, lui dit-il, renies-tu mes doux fruits ?
Mon père, répond-elle, en croix ils ont mûri.

Leurs sanglots ineffablement se répondirent
Comme les vers sacrés qui montent de deux lyres.

Elle avait à sa mère, à la mort de l'aïeul,
Confié qu'on la mettrait toute vive au linceul.

Et voici maintenant que ses mains desserrées
L'attestaient à celui qui l'avait engendrée.

Et lui, faisant un geste auguste et protecteur,
Semblait tendre un abri sur ce col de douceur.

Il se laissa tomber à genoux et la terre
Supporta le martyre et la gloire d'un père.

Que de grandeur dans ce solennel dialogue! On a qualifié Jammes de « Virgile chrétien ». Est-ce exagéré ?

Jammes consentit à venir au théâtre pour mieux proclamer sa foi catholique. Il donna une pièce : *La Brebis égarée*, qui fut jouée par la troupe de « l'Œuvre » en avril 1913. C'est l'histoire toute simple d'une femme qui quitte son mari et ses enfants pour suivre un ami d'enfance. Mais elle revient bientôt à ses devoirs, après la leçon d'une cruelle maladie. Dans le prologue, qui a la facture des vieux noëls, l'auteur fait cette fière déclaration :

Voilà ce qu'il faut redire
Malgré l'insulte ou le rire :

Vous ne serez pas heureux
Si vous vivez loin de Dieu.

Trop longtemps on a eu peur
De nommer Notre-Seigneur.

Je le sortirai de l'ombre
Même seul devant le nombre...

Des romans, des essais, des récits, des mémoires ont accompagné encore la longue théorie des poèmes d'après la conversion : *Monsieur le curé d'Ozeron* (1918), *Le Poète rustique* (1920), *La divine douleur* (1928), etc. Le poète survit toujours dans cette prose familière, quotidienne, qui n'est pas sans rappeler l'une de ses plus chères admirations : Eugénie de Guérin.

Si maintenant vous voulez apprécier quel artiste peut être Francis Jammes quand il lui plaît, prenez tel de ses « poèmes mesurés » (l'appellation est de lui). Lisez, par exemple, dans *Ma France poétique* :

LA PRIÈRE DU POÈTE

Comme un grand verre peint d'insectes et de fleurs,
Mon Dieu remplissez-moi de cette eau de candeur
Qui coule au pied du pic, des neiges élancée
Ainsi que dans le vent court une fiancée.
Je suis ivre de soif. Solitude, ô tilleul,
Oiseau qui dans la nuit chante un chant, triste, seul,
Venez me disposer à recevoir la grâce.
Gitane aux pieds meurtris, mon âme est aussi lasse.
Comme le roi David, Dieu, j'ai crié vers vous.
Donnez-moi de cette eau que je boive à genoux.
Que la forêt se taise ! O silence, silence,
Voici cette fraîcheur et cette transparence.
L'eau monte, elle n'est plus maintenant que du ciel
Et de l'aile couleur de l'ange Gabriel,
Et qui n'efface point, sur les parois du verre,
Les insectes et fleurs que je vous offre, ô Père.

Celui qui écrivit ce poème si pur s'en est allé, nous léguant une œuvre abondante, importante, certes, mais trop inégale. Elle a résisté aux courants contraires de la poésie moderne, non sans se laisser entamer quelque peu. Il restera toujours d'elle assez de pièces remarquables pour perpétuer un nom qui est le symbole d'un canon artistique.

Il y a désormais Jammes comme il y a Baudelaire, comme il y a Mallarmé, comme il y a Verlaine. Il est unique. Et ce mérite n'est pas mince.

ALBERT FLORY.

Bibliographie de Francis Jammes.

Six Sonnets (Typographie Goude-Dumesnil, Orthez, 1891) ; — *Vers* (*id.*, 1892) ; — *Vers* (*id.*, 1893) ; — *Vers* (Ollendorff, 1894). Ces premiers recueils sont des plaquettes ; — *Un Jour*, poème dialogué (*Mercure de France*, 1896) ; — *La Naissance du Poète* (éditions du Coq-Rouge, Bruxelles, 1897). — *De l'Angélus de l'aube à l'Angélus du soir* (*Mercure de France*, 1898) ; — *La Jeune Fille nue*, poème (Ermitage, 1899) ; — *Clara d'Ellébeuse ou l'histoire d'une ancienne jeune fille* (*Mercure de France*, 1899) ; — *Le Poète et l'Oiseau*, poésies (L'Ermitage, 1899) ; — *Le Deuil des Primevères*, élégies suivies de *La Jeune Fille nue, Le Poète et l'Oiseau, Quatorze prières et poésies diverses* (*Mercure de France*, 1901) ; — *Almaïde d'Etremont ou l'histoire d'une jeune fille passionnée*, roman (*Mercure de France*, 1901) ; — *Le Triomphe de la Vie*, poèmes (*id.*, 1902) ; — *Le Roman du Lièvre*, comprenant *Clara d'Ellébeuse, Almaïde d'Etremont, Notes sur J.-J. Rousseau, Contes*, etc. (*id.*, 1903) ; — *Pomme d'anis ou l'histoire d'une jeune fille infirme*, roman (*id.*, 1904) ; — *Cahier de vers* (Faget, Orthez, 1905) ; — *Pensée des Jardins*, prose et vers (*Mercure de France*, 1906) ; — *L'Eglise habillée de feuilles*, poésies (*id.*, 1906) ; — *Clairières dans le ciel* (*id.*, 1908) ; — *Poèmes mesurés* (*id.*, 1908) ; — *Rayons de miel*, poésies (éditions de l'Occident, 1909) ; — *Ma fille Bernadette* (*Mercure de France*, 1910) ; — *Les Géorgiques chrétiennes*, 3 vol. (*id.*, 1912) ; — *Œuvres de Francis Jammes*, I (*id.*, 1913) ; — *La Brebis égarée* (*id.*, 1914) ; — *Feuilles dans le vent* (*Mercure de France*, 1914) ; — *Cinq prières pour le temps de guerre* (librairie de l'Art catholique, 1916) ; — *Le Rosaire au Soleil*, poèmes (*Mercure de France*, 1916) ; — *Monsieur le curé d'Ozeron*, roman (*id.*, 1918) ; — *La Vierge et les Sonnets* (*id.*, 1919) ; — *La Rose à Marie*, conte (E. Joseph, Paris, 1919) ; — *Le Noël de mes enfants*, conte (*id.*) ; — *Une Vierge* (*id.*) ; — *Deux bonheurs, Un toast*, plaquette (Duguet et Cie, Blois, 1920) ; — *Le Bon Dieu chez les enfants*, illustrations de Mme Madeleine Franc-Nohain (Plon, 1921) ; — *Le Poète rustique*, roman (*Mercure de France*, 1920) ; — *Epitaphes* (librairie de l'Art catholique, 1921) ; — *Le livre de saint Joseph*, illustrations d'A. Coussens (Gomès, Nîmes, 1921, repris par Plon) ; — *Œuvres de Francis Jammes*, II (*Mercure de France*, 1921) ; — *Le Tombeau de Jean de La Fontaine*, suivi de *Poèmes mesurés* (*id.*, 1921) ; — *De l'âge divin à l'âge ingrat*, Mémoires I (Plon, 1922) ; — *L'Amour, les Muses et la Chasse*, Mémoires II (*id.*) ; — *Choix de poèmes* (*Mercure de France*, 1922) ; — *Le Poète et l'Inspiration* (Gomès, Nîmes, 1922) ; — *Les Caprices du Poète*, Mémoires III (Plon, 1923) ; — *Choix de poésies* (avec une étude de Léon Moulin, *Mercure de France*, 1923) ; — *Œuvres de Francis Jammes*, III (*Mercure de France*, 1923) ; — *Le Premier Livre des quatrains* (*id.*, 1923) ; — *Le Deuxième Livre des quatrains* (*id.*) ; — *Cloches pour deux mariages* (*id.*, 1924) ; — *Le Troisième Livre des quatrains* (*id.*, 1924) ; — *Œuvres de Francis Jammes*, IV (*id.*, 1924) ; — *Les Robinsons basques*, roman (*id.*, 1925) ; — *Le Quatrième Livre des quatrains* (*id.*, 1925) ; — *Brindilles pour rallumer la foi* (Spes, 1925) ; — *Ma France poétique*, poésies (*Mercure de France*, 1926) ; — *Œuvres de Francis Jammes*, V (*id.*, 1926) ; — *Trente-six femmes*, prose (*id.*, 1926) ; — *Le mariage basque* (Le Divan, 1926) ; — *Ouverture du Printemps* (La Centaine, 1927) ; — *Lavigerie* (Flammarion, 1927) ; — *Basses-Pyrénées* (Emile Paul, 1927) ; — *Janot poète*, roman (*Mercure de France*, 1928) ; — *Le Rêve franciscain* (Les Arts et le Livre, 1928) ; — *La Divine Douleur* (Bloud et Gay, 1928) ; — *Diane*, poème dramatique (L'Ermitage, 1928) ; — *Les nuits qui me chantent* (Flammarion, 1929) ; — *Leçons poétiques* (*Mercure de France*, 1930) ; — *La vie de Guy de Fontgalland* (Em. Vitte, 1930) ; — *L'Arc-en-ciel des amours* (Bloud et Gay, 1931) ; — *L'Ecole buissonnière ou Cours libre de Proses choisies* (*id.*, 1931) ; — *L'Antigide* (*id.*, 1932) ; — *Pipe, chien*, suivi de *Le Rêve franciscain* et *Iles* (*id.*, 1933) ; — *Champêtreries et méditations* (collection Champs. Horizons de France, 1933) ; — *Le Crucifix du poète* (Lethielleux, 1934) ; — *De tout temps à jamais*, poèmes (Gallimard, 1935) ; — *Le Pèlerin de Lourdes*, roman (Gallimard, 1936) ; — *Sources*, poèmes (Le Divan, 1936).

ÉPHÉMÉRIDES

Mardi 11 octobre 1938.

FRANCE. — *Paris :* M. Henri Pichot, président de l'Union fédérale des anc. combattants, demande au nom de ceux-ci un gouvernement de salut public et préconise l'octroi des pleins pouvoirs jusqu'aux élections de 1940. — *Poitiers :* Sacre de Mgr Joseph Lefebvre, év. de Troyes, par Mgr Mesguen, assisté de NN. SS. Heintz et Liagre.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Mgr Cesare Orsenigo, nonce apostolique, proteste auprès du gouvernement contre les incidents de Vienne.

CHINE — Les Japonais s'emparent de Sin-Yang et débarquent des troupes près de Bias Bay, à l'est de Hong-Kong.

ITALIE. — *Rome :* M. Ferrucio Lantini, min. des Corporations, enjoint aux préfets de ne plus délivrer aux Juifs de licences pour l'ouverture de maisons de commerce de quelque nature que ce soit.

PALESTINE. — Recrudescence des actes de terrorisme dans tout le pays ; le gouverneur de Jérusalem échappe à un attentat ; le camp militaire de Naplouse est attaqué à coups de bombes et de fusils.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Uzhorod :* Formation d'un gouvernement autonome de Russie subcarpathique.

Mercredi 12 octobre.

FRANCE. — *Paris :* Le roi de Belgique Léopold III inaugure la statue élevée à la gloire de son père le roi Albert Ier. — Le Bureau du Comité exécutif du Parti radical prend acte du fait que les communistes ont rompu le Front populaire par leurs votes hostiles au gouvernement et leurs attaques contre M. E. Daladier et condamne l'attitude de M. P.-E. Flandin dans l'affaire tchécoslovaque. — Mort du grand-duc Cyrille Wladimirovitch, né à Tsarkoïe-Selo le 30. 9. 76, fils du grand-duc Wladimir Alexandrovitch, marié à la duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha, Victoria Féodorovna, prit part à la guerre russo-japonaise en qualité de capitaine de frégate, et à la grande guerre en qualité d'amiral, commanda le régiment des marins de la garde impériale, 1917, se réfugia à l'étranger lors de la révolution de 1917, se proclama chef de la maison Romanov et curateur du trône, 26. 7. 22, et empereur de toutes les Russies, 31. 8. 24.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* Congrès internat. de l'aviation (12-15 octobre).

ETATS-UNIS. — *Washington :* Célébration du cinquantenaire de l'Université catholique ; lettre (datée du 21 septembre) de S. S. Pie XI s'élevant contre toute philosophie sociale qui considère l'homme comme simple élément d'un troupeau en lutte pour le profit ou qui entend le jeter à la gorge de ses frères dans une lutte de classe aveugle et brutale. — Réunion annuelle de l'épiscopat des Etats-Unis (12-14 octobre).

MANDCHOURIE. — *Hsin-King :* Le gouvernement décide

d'établir le service militaire obligatoire en raison des nécessités de la collaboration nippo-mandchoue.

PARAGUAY. — *Assomption :* Reprise des relations diplomatiques avec la Bolivie.

Jeudi 13 octobre.

FRANCE. — *Paris :* M. Joaquin Paredes, min. du Salvador, présente ses lettres de créance au président A. Lebrun.

ALLEMAGNE. — *Berlin :* La Commission internat. instituée en vertu de l'accord de Munich reconnaît que la délimitation du territoire allemand des Sudètes peut s'effectuer sur la base de la ligne fixée le 5 octobre par la Commission et décide à l'unanimité qu'il n'y aurait pas lieu de procéder à des plébiscites.

AUTRICHE. — *Vienne :* Discours de M. Joseph Bürckel, commissaire du Reich, contre le catholicisme politique.

BULGARIE. — *Sofia :* Nombreuses perquisitions et arrestations à la suite de la découverte d'un complot organisé pour renverser le gouvernement.

PALESTINE. — Près de Jérusalem, assassinat de Hassan Sidky Dajany, avocat, conseiller municipal et porte-parole officiel des nationalistes.

SIAM. — *Bangkok :* Promulgation d'un décret interdisant l'entrée des ressortissants soviétiques dans le royaume.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — L'état de siège est proclamé à Mukacevo et dans plusieurs autres districts de Russie subcarpathique à la suite d'incidents provoqués par des terroristes hongrois.

— *Komarno :* Rupture des négociations hungaro-tchécoslovaques ; la Hongrie demande le règlement de ses revendications territoriales aux quatre puissances signataires de l'accord de Munich.

Vendredi 14 octobre.

FRANCE. — *Paris :* Signature de la convention collective des grands magasins qui seront désormais ouverts le lundi.

HONGRIE. — *Budapest :* Le gouvernement mobilise cinq classes ; il fait appel aux quatre grandes puissances pour trancher les questions litigieuses hungaro-slovaques.

PARAGUAY. — *Assomption :* Constitution d'un nouveau Cabinet.

ROUMANIE. — *Bucarest :* Le général Nicolas Ciuperca est nommé min. de la Défense nationale et le général Joseph Iacobici min. à la Dotation nationale, en remplacement du général Georges Argeseanu, min. de la Défense nationale, et du général Alexandre Glatz, sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale, démissionnaires le 13 octobre.

Samedi 15 octobre.

FRANCE. — *Pontcharraud :* Mort de Victor Judet, né à Lavaufranche le 30. 4. 71, anc. élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures, avocat, agriculteur, député de Boussac, 7. 7. 1907-1924, radical-socialiste, sénateur de la Creuse depuis le 8. 11. 25, de la gauche démocratique.

BRÉSIL. — *Rio de Janeiro :* Le gouvernement notifie à l'Allemagne que le retour à son poste de son ambassadeur, le Dr Karl Ritter, accusé de participation indirecte au complot fasciste du 11. 5. 38, n'était pas désiré ; l'Allemagne demande le rappel du Dr José Joaquim de Lima e Silva Moniz de Aragao, ambassadeur du Brésil à Berlin.

CHINE. — Les troupes japonaises occupent Ouaï-Tchéou, près de Canton.

ESPAGNE. — *Cadix :* 10 000 combattants italiens quittent l'Espagne pour rentrer dans leurs foyers.

JAPON. — Un typhon ravage le sud de l'île Kiou-Siou ; 192 morts, 205 disparus.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Elections législatives ; le gouvernement travailliste garde son importante majorité.

PALESTINE. — Du 1er au 15 octobre, 358 personnes ont été tuées, dont 8 sujets anglais.

PORTUGAL. — *Lisbonne :* Ve Congrès internat. de la vigne et du vin (15-19 octobre) ; 25 pays sont représentés sous la présidence de M. Edouard Barthe ; étudie les moyens d'assurer un prix minimum aux vignerons, demande de lutter contre les mauvais cépages, se met d'accord pour une politique des vins de qualité, reconnaît la nécessité de limiter la présence de l'anhydride sulfureux dans les vins faits.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — *Bratislava :* Le gouvernement autonome slovaque décide la dissolution immédiate des loges maçonniques, la confiscation de leurs biens et la mise en surveillance de leurs membres par la police.

TURQUIE. — *Ankara :* Signature d'un accord commercial italo-turc.

Dimanche 16 octobre.

SAINT-SIÈGE. — IVe Congrès d'archéologie chrétienne (16-23 octobre) ; il réunit 200 archéologues de tous les pays sauf l'Allemagne et la Russie ; thème général : les origines et le développement des édifices sacrés dans l'antiquité chrétienne, rapports sur les édifices sacrés du IIIe siècle et sur la basilique chrétienne telle qu'on en a retrouvé des traces à Rome et dans les diverses régions méditerranéennes autrefois soumises à l'Empire romain.

BELGIQUE. — Elections communales ; recul des Rexistes, échec des nationalistes flamands, avance communiste dans la capitale ; les trois partis gouvernementaux gardent leurs positions.

GRANDE-BRETAGNE. — *Londres :* Mort de lord Edward Montagu Cavendish Stanley, né le 9. 7. 94, études à Eton, à Magdalen College à Oxford, député président du parti conservateur, 1927-29, secrétaire parlementaire et financier à l'Amirauté, 1931-35, sous-secrétaire d'Etat parlementaire au min. des Dominions, 1936, secrétaire d'Etat pour l'Inde, 1937, secrétaire d'Etat pour les Dominions, 1938.

ITALIE. — *Trieste :* Arrestation du prof. Eugenio Colorni, israélite, chef d'une organisation antifasciste, et d'un certain nombre d'israélites en rapport avec d'autres Juifs résidant en Italie et à l'étranger ; ils seront déférés au tribunal spécial.

Lundi 17 octobre.

EIRE. — *Dublin :* Dans une interview accordée au représentant de l'*Evening Standard*, M. E. de Valera, chef de l'Etat libre, réclame le rattachement de l'Ulster à l'Eire et la création d'une Union irlandaise.

ETATS-UNIS. — *Chicago :* M. Edouard Benès, anc. président de la Tchécoslovaquie, accepte le poste de chargé de conférence à l'Université de Chicago

— *Nouvelle-Orléans :* VIIIe Congrès eucharistique national (17-20 octobre), sous la présidence de S. Em. le card. Georges Mundelein, légat de S. S. Pie XI ; à la grande assemblée du 17 octobre, M. J.-A. Farley, maître général des postes, lit un message du président F. Roosevelt déclarant que les graves problèmes dans lesquels le monde se débat trouveraient une facile solution s'ils étaient examinés dans l'esprit évangélique du Sermon sur la montagne ; le 18 octobre, message radiodiffusé de S. S. Pie XI qui exprime sa douleur pour les attaques dont Dieu et l'Eglise sont l'objet et espère en des temps meilleurs pour l'Eglise ; le Congrès dénonce le fascisme, le communisme, le paganisme, le matérialisme et le naturalisme qui envahissent le monde.

PAYS-BAS. — *Amsterdam :* Mort du théoricien socialiste Karl Kautsky, né à Prague le 16. 10. 54, ami et disciple de Karl Marx, fonda la *Neue Zeit*, 1883, qu'il dirigea jusqu'en 1916, co-fondateur du parti socialiste indépendant, avec Haase et Bernstein, sous-secrétaire aux Aff. étrangères après l'Armistice, se réfugia à Amsterdam lors de l'Anschluss ; auteur de *Les leçons économiques de Marx ; L'utopie de Th. Morus ; Les luttes de classes en France en 1789 ; Protection du travail et journée de huit heures ; Le programme d'Erfurt ; Parlementarisme et socialisme ; Les précurseurs du socialisme ; La question agraire ; Le marxisme ; Social-démocratie et politique commerciale ; Social-démocratie et catholicisme ; Social-démocratie et politique coloniale ; Le chemin du pouvoir ; La Révolution sociale ; Dictature du prolétariat*, 1918 ; *Dictature et démocratie ; Terrorisme et communisme ; La Révolution prolétarienne ; Matérialisme historique ;* publia, avec Schücking et Mongelas, les pièces relatives aux origines de la guerre 1914-1918 en 1919.

Mardi 18 octobre.

FRANCE. — Décret (min. Aff. étr.) par lequel M. André François-Poncet, ambass. à Berlin, est nommé ambassadeur à Rome (*J. O.*, 19. 10. 38).

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* L. VINCENT.